



# **D** *La dépêche* **diplomatique** **AFRIQUE**

MENSUEL D'INFORMATIONS INTERNATIONALES ET AFRICAINES • ISSN 950053227/10 • PRIX 1500 FCFA

SA SIGNATURE A  
TOUJOURS LA COTE

**PLUIE DE  
MILLIARDS  
SUR LE  
SÉNÉGAL**

**MAMADOU MOUSTAPHA BA**  
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



## La plateforme goPoste

**Goposte** : peut être défini comme une application tout-en-un qui permet aux utilisateurs d'accéder facilement aux produits et services de La Poste, y compris le service de livraison. Cette application permet de suivre les colis en temps réel, de gérer les envois, de trouver les bureaux de poste les plus proches, de commander des timbres, et bien plus encore. Goposte est une solution pratique pour les personnes qui ont besoin de gérer leurs envois et livraisons de manière efficace et rapide

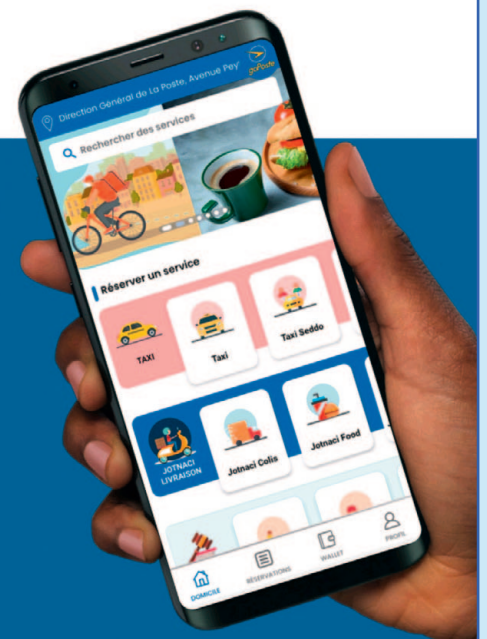
### Plateau de gestion goPoste

Un plateau de gestion de produit et service (PGPS) est un cadre de travail utilisé pour gérer de manière efficace les produits et services il s'agit d'un processus de gestion qui implique la planification, le développement de produits et services. Il permet de coordonner les efforts de différents départements, tels que l'exploitation, l'informatique, le marketing, la communication

le service client etc. Le PGPS implique généralement l'utilisation d'outils et de processus tels que l'analyse de marché, la gestion des exigences, la gestion des projets, la planification des actions de terrain

### Les avantages

- 1- Permettre une meilleure coordination
- 2- Une meilleure gestion des réclamations et des demandes de la clientèle
- 3- Une amélioration de la qualité de service et de la satisfaction client.
- 4- Anticiper les évolutions du marché
- 5- Répondre plus rapidement aux besoins des clients.
- 6- Améliorer la performance et la qualité des services de la Poste.
- 7- Une communication plus efficace entre les différentes équipes travaillant sur la plate forme.
- 8- Permettre une meilleure gestion des flux d'informations et des Processus internes.



- Rapide
- Fiable
- Sécurisé

Profitez de cette occasion pour découvrir nos services

Téléchargez l'application



[www.goposte.sn](http://www.goposte.sn)

# « Notre plan stratégique repose sur trois axes »

L'inspecteur principal des impôts et des domaines, Mouhamadou Diaïté, est depuis octobre 2022, le Directeur général de La Poste. Héritant d'une entreprise en difficultés, M. Diaïté a déjà pris des initiatives pour la relancer et apaiser le climat social. C'est dans ce cadre qu'il a initié un plan stratégique 2023-2028 et lancé la plateforme Go-Poste. L'autre chantier qui tient à cœur le président du Conseil départemental de Bounkiling, c'est la restructuration de l'entreprise qu'il juge incontournable. Dans cet entretien à la « Dépêche diplomatique », il a souligné que le processus est lancé et les grandes orientations fixées avec l'appui des partenaires sociaux.

**M. Diaïté, depuis octobre 2022, vous êtes à la tête de La Poste. Que retenir durant cette période ?**

J'ai été nommé Directeur général de La Poste par le Président de la République, Macky Sall, en octobre 2022. Avant mon arrivée, j'avais une appréhension : une société presque en déliquescence, un climat social surchauffé, un positionnement inquiétant dans l'économie nationale. Quand je suis arrivé, j'ai ouvert ma porte, j'ai essayé d'instaurer mon style de management qui est d'écouter, d'inclure le maximum de partenaires dans les grandes décisions. Aujourd'hui, je pense que le climat est plus ou moins apaisé. L'espoir semble renaître. Nous travaillons dans la sérénité et l'espoir est permis.

**Pouvez-vous revenir sur le Plan stratégique de La Poste ?**

Le plan stratégique 2023-2028 que nous appelons plan stratégique d'expansion de La Poste (Pse-Poste) est un plan avec trois axes. Le premier est l'amélioration de la gouvernance à travers la maîtrise des coûts et la valorisation du capital humain. Le deuxième axe est l'amélioration de l'offre de services et de produits. Il faudra démultiplier les produits et services à offrir et y ajouter la qualité pour être concurrentiel. Le troisième axe est la numérisation. Il faut digitaliser nos procédures, les produits et services que nous offrons. Ce plan comporte un portefeuille de projets qui vont de l'automatisation du centre de tri des courriers qui est à l'aéroport à la digitalisation de services postaux qui consiste à faire en sorte qu'il y ait des applications et des automates de La Poste comme dans les pays occidentaux. Ces automates seront installés dans certains bureaux de La Poste. Nous avons choisi 7 bureaux pilotes de la réforme. Il s'agit des bureaux de Ziguinchor-Escale, Mbour, Saint-Louis Rp, Thiès-Rp, Dakar-Ponty, Dakar-Colobane et Dakar-Rp. Nous les avons érigés en centres de services postaux au sein desquels le travail est divisé entre les administrateurs et les comptables et l'accent est mis sur la politique commerciale.

**Vous avez lancé la plateforme Go-Poste. En quoi consiste-t-elle ?**

La plateforme Go-Poste est une application que nous avons conçue avec une start-up franco-sénégalaise qui s'appelle smart mile. Elle est conçue pour impacter la vie quotidienne de ceux qui l'installent et l'utilisent. Nous avons contracté avec des chauffeurs de taxi. Demain (samedi 19 août 2023), nous allons contracter avec un autre groupe de taxis. Nous avons prévu de contracter également avec les livreurs « tiak-tiak » qui sont plus de 10.000. Nous avons plusieurs corps de métiers qui sont déjà dans la plateforme comme les restaurateurs. Nous allons y mettre beaucoup de corps de métiers comme les médecins, les pharmaciens, les avocats. Chaque fois que vous avez besoin d'un service, il vous suffit d'entrer dans la plateforme. Si vous avez besoin d'un taxi, vous entrez dans la plateforme, vous suivez le déplacement du taxi jusque chez vous et vous payez avec l'application. Dès que le service est accompli, la notification est envoyée au serveur.

**Monsieur le Directeur général, il est question de la restructuration de La Poste. Où en êtes-vous dans le processus ?**

La restructuration de La Poste est un dossier qui est en cours. La restructuration de La Poste est incontournable. La Poste comporte trois éléments : une société mère et deux filiales. Il y a Poste Finances qui s'occupe des aspects para-bancaires, comptes courants postaux, caisse nationale d'épargne et Ems Sénégal (express mailing services) qui s'occupe de la logistique, de la billetterie, du transport et du mailing express. Il se trouve que la situation aujourd'hui de l'ensemble de ces constituantes du groupe de la Poste est en déliquescence. Quand la moitié du capital social est absorbée par les pertes,



normalement, l'entreprise doit être liquidée. Pour La Poste, la situation est pire. Les pertes qui sont engrangées au fil des années représentent 4 ou 5 fois plus que le capital social de l'ensemble. Il va donc falloir aller vers une restructuration.

Nous avons déjà accompli un préalable qui consiste à réunir l'assemblée générale des actionnaires pour décider de la continuation de l'exercice au moins pour se prémunir contre les créanciers. Ce qui a été fait. Maintenant, nous sommes sur les rattrapages des états financiers car on était en retard. Le dernier état financier date de 2019. Nous avons fini pour les états financiers de 2020 et 2021 et ils sont soumis à l'appréciation des commissaires aux comptes. Pour 2022, nous comptons terminer avant fin septembre 2023.

Cette restructuration va constituer à recapitaliser les trois entités. Mais cette recapitalisation sera simple pour l'Etat puisque La Poste lui doit plus de 174 milliards de FCfa. L'Etat va juste reconvertir cette dette en participation au capital sans débours de la trésorerie. Cela va permettre au groupe La Poste d'améliorer sa situation patrimoniale. La restructuration va consister aussi à transformer la partie para-bancaire, c'est-à-dire Poste Finances en banque postale avec l'ouverture du capital au privé pour une partie.

La restructuration, c'est aussi revoir le coût social de fonctionnement ou de l'exploitation au regard des charges sociales. Aujourd'hui, nous sommes à presque 20 milliards de FCfa de charges salariales par an alors que la production dépasse difficilement les 6 milliards de FCfa. Nous avons conçu un plan de départ négocié. Entre 2.000 et 2.500 agents doivent partir d'ici trois à cinq ans. Nous avons fini de fixer les grandes orientations avec les syndicats. Les conclusions ont été déjà remises. Je vais les présenter aux autorités.

*Propos recueillis par Abdoul Rahmane DABO*



# SOMMAIRE



NOUVEAUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT  
**1 115 milliards de FCfa du Fmi et de l'Ue  
au Sénégal**

6

AGENCE MULTILATERALE  
DE GARANTIE DES  
INVESTISSEMENTS  
**Miga signe son  
millième projet et  
c'est avec le Sénégal**



8

LOI DE FINANCES 2024  
**Mamadou Moustapha Bâ annonce un  
budget record de plus de 7 000 milliards  
de FCfa**

13

39<sup>EME</sup> REUNION DU CONSEIL  
NATIONAL DU CREDIT  
**100 milliards de FCfa  
mobilisé pour  
la campagne agricole**



17

AFFAIRE OPPOSANT L'ETAT  
DU SENEGAL A M. IBRAHIM  
ABOUKHALIL DIT BIBO BOURGI  
**Les éclairages du  
Ministre des Finances  
et du Budget**



19



ABDOULAYE DIAGNE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS  
ET DES DOMAINES  
**Un fonctionnaire émérite à la tête  
de la Dgid**

27



GESTION TRANSPARENTE ET SECURISEE DU FONCIER  
**Le rôle du Cadastre dans la gestion  
des dossiers**



30



PHASE 2 DU TRAIN EXPRESS REGIONAL

## Le terminus de la gare de l'Aïbd réceptionné par Macky Sall

33

RELANCE DU CHEMIN DE FER  
DAKAR-TAMBACOUNDA

## Le train marchandise va rouler au plus tard en janvier 2024

37



PRÉSIDENTIELLE 2024

## Macky Sall se déclare non partant

40



APRES QUE L'ONU A ENTERINE  
LA DEMANDE DU MALI

## La Minusma a entamé son retrait du pays

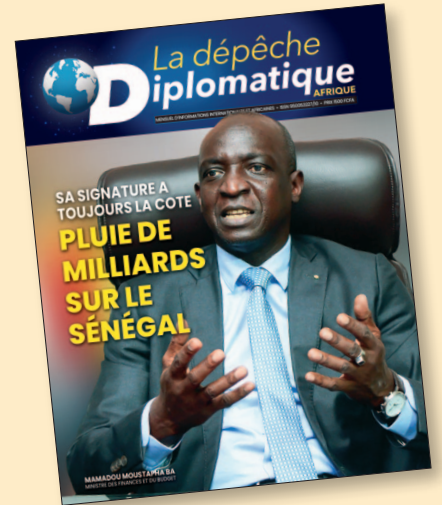
46



CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

## La Guinée devient un pays à revenu intermédiaire

47



Edité par

**Impact Communication**

42, Ouest Foire, route de l'Aéroport

Tél : 00221 33 820 25 22

Fax : 00221 33 820 35 59

site web

[www.ladepechediplomatique.com](http://www.ladepechediplomatique.com)

Email

[ladepechediplomatique@gmail.com](mailto:ladepechediplomatique@gmail.com)

Administrateur

**Abdou Rakhmane DABO**

Directeur de publication

**Ibrahima BAKHOUM**

Directrice Relations

Internationales

**Eva LHAMIDI**

Ont collaboré

Sénégal :

**Daouda MANÉ**

**Aliou KANDÉ**

Guinée

**Aboubacar Kaba TOURE**

Direction artistique

**Aly Tidiane SOW**

Imprimerie

**Polykrome**

Distributeur

**ADP**



EXECUTION DE NOUVEAUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

# Le Sénégal bénéficie d'un financement de 1.115 milliards de FCfa du Fmi et de l'Ue

*L'Union européenne (Ue) et le Fonds monétaire international (Fmi) ont accordé au Sénégal un financement de 1.115 milliards de FCfa en vue de l'exécution, pendant trois ans, de nouveaux programmes de développement.*

Le Sénégal a obtenu du Fonds monétaire international (Fmi) et de l'Union européenne un financement de 1.115 milliards de FCfa pour l'exécution pendant trois ans, de nouveaux programmes de développement. Selon un communiqué de presse, l'annonce a été faite lors d'une réunion consacrée à la situation macroéconomique sénégalaise, à laquelle ont participé le ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ, l'ambassadeur de l'Ue au Sénégal, Jean-Marc Pisani, et le représentant du Fmi à Dakar, Mesmin Koullet-Vickot. « Dans le cas du Sénégal, ces ressources additionnelles contribuent au financement de nouveaux programmes du Fmi qui viennent d'être adoptés et donneront accès à approximativement 1.850 millions de dollars US (soit environ 1.115 milliards de FCfa) au Sénégal, sur trois ans », lit-on dans le document. La même source informe que cet appui vient s'ajouter aux importants financements bilatéraux octroyés par l'Ue et ses Etats membres pour cette année et la suivante, dont 150 millions d'euros de prêts concessionnels par la France, 70 millions d'euros de dons par l'UE ou 68 millions d'euros de dons par l'Allemagne.

Le représentant du Fmi au Sénégal a signalé que les ressources transférées à travers le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, ainsi que le nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du Fmi, allaient contribuer au financement des programmes de trente-six mois avec le Sénégal. « Ces programmes visent à remédier aux déséquilibres macroéconomiques en



*réduisant les vulnérabilités de la dette, à renforcer la gouvernance, à assurer une croissance plus inclusive et riche en emplois, et enfin à relever les défis structurels à plus long terme liés au changement climatique, par la mise en œuvre de politiques climatiques appropriées », a-t-il expliqué dans le communiqué.*

De son côté, l'ambassadeur de l'Ue au Sénégal a estimé que la rencontre des trois partenaires était la preuve manifeste de la solidarité qui unit la Team Europe avec le Sénégal et, plus généralement, avec les pays sur la voie de l'émergence. Il s'agit selon M. Pisani, d'aider à faire face aux effets

pour le pouvoir d'achat des ménages de la hausse des prix liée à la pandémie de Covid-19 et aggravée par la guerre de la Russie en Ukraine. « Ce financement est une réponse à la demande légitime des pays africains de disposer de davantage de droits de tirages spéciaux, afin de mieux faire face aux crises devenues récurrentes », a dit l'ambassadeur de l'UE au Sénégal.

Il a indiqué que ces financements additionnels seront accompagnés d'une gestion publique efficace et transparente, au service des citoyens et en lien avec les engagements pris par l'Etat du Sénégal.

**A. KANDE**

SENEGAL-FMI

# Les grands axes du nouveau programme économique et financier

*Finances publiques, gouvernance financière et l'amélioration du dispositif anti-blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme ; renforcement de la résilience et de l'inclusive e de l'économie, résilience climatique. Ce sont les grands axes du nouveau programme économique et financier conclu entre le Sénégal et le Fmi d'un montant de 1.150 milliards de FCfa.*

**L**e Fmi a effectué du 27 avril au 11 mai 2023, une mission de négociation portant sur un nouveau programme économique et financier avec décaissement, de trois ans couvrant la période juin 2023-juin 2026. Selon un document de la Cellule de communication du ministère des Finances et du Budget, cette mission qui a été conclue avec satisfaction, permettra de mobiliser un montant de 1.150 milliards de FCfa sur la période sous revue. Ce nouveau programme est articulé autour de quatre piliers. Il s'agit du renforcement de la gestion des finances publiques ; le renforcement de la gouvernance financière et l'amélioration du dispositif anti-blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme ; la réalisation d'une économie plus résiliente et inclusive et le renforcement de la résilience aux changements climatiques. « *Sur le volet des finances publiques, les réformes s'articuleront notamment autour du renforcement de la mobilisation des recettes fiscales en vue d'atteindre au moins un taux de pression fiscale de 20% à l'horizon 2025, pour permettre d'atteindre une cible de déficit budgétaire communautaire de 3% à cette échéance* », lit-on dans le document.

Dans le même sillage, ajoute la même source, les actions de maîtrise de la dette seront renforcées pour accélérer la baisse de l'encours actuel de 68,2% du Pib (soit en dessous du plafond communautaire de 70%) qui s'établira à 65,8 du Pib dès 2024. Également, la dette des entreprises publiques et parapublique, estimée à 7,8% du Pib, fera également l'objet d'un suivi particulier. Par ailleurs, les efforts de rationalisation des subventions seront poursuivis durant le nouveau programme. « *Celles-ci passeront déjà pour le secteur de l'énergie de près de 1.000 milliards en 2022 à 450 milliards en 2023. Cependant, par un meilleur ciblage de ces subventions, les populations vulnérables seront préservées. A titre illustratif, la subvention sur le gaz butane de 1.123 de FCfa soit 28% de son prix normal, sera maintenue pour ces populations, de même que celle de 27 FCfa par kilowatt/heure consommé sur la tranche sociale, soit 20% du coût réel. Pour le gasoil, l'Etat continue à supporter 65 FCfa/litre, soit 8% par rapport aux prix réel* », détaille la Cellule de communication. Concernant la gouvernance financière et l'amélioration du dispositif anti-blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme, les réformes porteront notamment sur le renforcement des attributions de l'Ofnac et la mise



en œuvre accélérée des recommandations du Groupe d'action financière (Gafi) pour améliorer la position du Sénégal.

S'agissant du renforcement de la résilience et de l'inclusive e de l'économie, il s'agira d'une part, de poursuivre les efforts d'amélioration de l'environnement des affaires et de l'attractivité de la destination Sénégal, à travers notamment l'adoption d'un nouveau code des investissements. D'autre part, en matière de protection sociale, la base des bénéficiaires de bourse de sécurité familiale sera portée à un million de ménages contre 316.000 actuellement et le montant de cette bourse, relevé à 35.000 FCfa contre 25.000 FCfa le trimestre présentement. Enfin, s'agissant de la résilience climatique, axe important de ce nouveau programme, le Gouvernement s'évertuera à renforcer les politiques d'adaptation et d'atténuation des impacts du changement climatique à travers la mise en œuvre d'une batterie de réformes institutionnelles, organisationnelles et budgétaires pour mieux prendre en charge cette nouvelle problématique dans nos politiques publiques.

**A. KANDE**



FMI-BANQUE MONDIALE

# Echos des réunions de printemps à Washington

*Les réunions de printemps du Fmi et de la Banque mondiale se sont déroulées en avril dernier à Washington. Une occasion pour la Directrice générale du Fonds monétaire international de magnifier le leadership du président Macky Sall.*



**D**ans un document, la Cellule de communication du ministère des Finances et du Budget est revenu sur les échos des réunions de printemps du Fmi et de la Banque mondiale. Selon le document consulté par la « *Dépêche diplomatique* », une table ronde ministérielle de financement des pays à faible revenu, s'est tenue le 12 avril 2023 sous la présidence de la Directrice générale du Fmi,

Mme Kristalina Georgieva. Le Sénégal y était représenté par le Ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ.

La Directrice générale du Fmi a sollicité et obtenu du Président Macky Sall, « *un message de plaidoyer en tant qu'ardent défenseur de la cause des pays à faible revenu du côté des bénéficiaires* », selon ses termes. Dans son message, le Président Macky Sall a centré son intervention sur

l'importance de l'appui et le financement des fonds à travers le Fonds fiduciaire au Sénégal et plus largement dans les pays à faible revenu. Le Président Sall a fait un plaidoyer pour que le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance soit financé de manière adéquate, dans le cadre d'un appel plus large pour une enveloppe plus élevée de financement durable et concessionnel par les institutions



financières internationales et les banques multilatérales de développement.

« Avant de passer le message du Chef de l'Etat, Mme la Directrice générale du Fmi a salué le leadership du Président Macky Sall et sa présidence passée de l'Union africaine qui a permis, selon elle à faire entendre la voix de l'Afrique auprès de toutes les institutions internationales. Pour rappel, le Président Macky Sall et le Président Emmanuel Macron ont été les seuls à avoir délivré des messages par vidéo », rappelle la Cellule de communication.

### La Miga signe son millième projet et c'est avec le Sénégal

Grâce à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (Miga), l'État sénégalais peut accroître sa participation au capital d'une société d'exploitation de terminaux à conteneurs dans le port de Dakar et dans le futur port de Ndayane. « L'Agence multilatérale de garantie des investissements (Miga), institution du Groupe de la Banque mondiale, a émis des garanties à hauteur de 516 millions d'euros (environ 550 millions de dollars) en faveur de Standard Chartered Bank (Royaume-Uni), de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (France) et de JPMorgan Chase Bank N.A. London Branch (États-Unis) au titre des prêts qu'ils ont consentis à l'État sénégalais pour des périodes allant jusqu'à 18 ans, afin de les couvrir contre le risque de non-remboursement », informe la Cellule de communication du ministère des Finances.

Le produit des prêts bénéficiant de l'appui de la Miga permettra de refinancer les emprunts contractés par l'État dans le but de porter de 10 à 40 % sa participation au capital de DP World Dakar SA. Il s'agit pour l'État sénégalais de renforcer sa position stratégique dans le secteur et d'accroître ses recettes annuelles grâce aux dividendes qui lui seront versés.

La signature de ce projet, qui représente la millième opération soutenue par la Miga depuis sa création, témoigne de sa détermination à poursuivre sa mission, qui consiste à soutenir la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des populations en mobilisant des investissements privés internationaux au profit de pays en développement. La Miga accorde des garanties au titre non seulement de nouveaux investissements, mais aussi de financements ayant pour objet d'accroître l'envergure, de moderniser, d'améliorer ou de renforcer



Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI



des projets en cours. « Ce millième projet de la Miga va permettre à l'État sénégalais d'investir dans ses ports et de poursuivre ainsi un objectif stratégique prioritaire, avec le développement d'un pôle commercial majeur dans la région », explique Hiroshi Matano, vice-président exécutif de la Miga.

La Miga se félicite d'avoir soutenu, au cours des 35 dernières années, des projets financièrement et économiquement viables, respectueux de l'environnement et s'inscrivant dans le droit fil des objectifs de développement nationaux. Ce projet de soutien à l'investissement de l'État sénégalais dans le port de Dakar est le dernier exemple en date de l'action que mène l'Agence.

« Nous nous félicitons de participer à ce financement d'importance historique pour

l'État sénégalais en nous associant à la Miga », a déclaré Alper Kilic, directeur des opérations mondiales de financement des projets et des exportations chez Standard Chartered Bank. Le soutien fourni par l'Agence aux investissements dans les infrastructures des marchés en développement stimule la croissance économique depuis des années. Standard Chartered Bank apporte un appui à ses clients en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique depuis plus de 160 ans. « Nous nous réjouissons de poursuivre l'étroit partenariat que nous avons forgé avec la Miga et continuerons de nous employer à faciliter l'apport de capitaux là où ces derniers sont le plus nécessaire pendant encore de nombreuses années. », a-t-il dit.

A. KANDE



REFORME DU SYSTEME FINANCIER INTERNATIONAL

# Un nouveau pacte scellé à Paris en juin 2023

*Le Sommet sur le système financier international, tenu les 23 et 24 juin 2023 à Paris, a été une aubaine pour de nombreux acteurs publics et privés d'affirmer leur détermination collective à relever les défis communs en matière de climat, d'environnement et de développement par une coopération mondiale renforcée.*



**L**a construction d'un nouveau système financier mondial préoccupe divers acteurs publics et privés. C'est dans cette logique que s'inscrit le Sommet organisé les 23 et 24 juin 2023 à Paris. Selon un document de la Cellule de communication du ministère des Finances et du Bud-

get, « la réunion leur a permis de prendre diverses mesures dont le but est de contribuer à réformer le système financier international, près de 80 ans après la création des institutions de Bretton Woods, et à améliorer la protection des biens publics mondiaux permettant de préserver la planète

et d'en prendre soin tout en garantissant aux plus pauvres des financements à faible coût ».

Ces différentes mesures ont été mentionnées dans les conclusions de la Présidence de la République française (Elysée) rédigées à l'issue du Sommet pour un nou-

veau pacte financier. Selon ces acteurs publics et privés, les initiatives qu'ils ont prises sont nécessaires dans le contexte actuel. Ils fondent leur argument sur plusieurs facteurs comme les multiples crises ayant prolongé 120.000 personnes dans la pauvreté depuis ces trois dernières années et l'opportunité de multiplier les investissements mondiaux pour atteindre des milliers de milliards. A la fin du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial, les participants ont pris quatre mesures importantes. Le premier concerne la lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités, lit-on dans le document. Concernant ce point, ils ont aussi indiqué que les changements climatiques et les événements climatiques extrêmes font parties des causes principales des crises.

Les participants du sommet de Paris ont rappelé que les crises sont exacerbées par les conflits, la croissance démographique et l'urbanisation. C'est pourquoi, ils ont proposé le financement de l'éducation comme solution à la réduction de la pauvreté. Pour eux, si tous les adultes terminaient leurs études secondaires, 420 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté, ce

qui réduirait le nombre total de pauvres de plus de moitié à l'échelle mondiale et de près de deux tiers en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

L'autre solution préconisée par les participants de la rencontre est leur désir de s'unir dans le renforcement de la solidarité internationale. Ils également informé que leur objectif de mobiliser 100 milliards de dollars a été atteint en juin 2023 grâce notamment aux engagements de 14 pays de réallouer au moins 20% de leurs Droits de tirage spéciaux (Dts).

### **Nouvelle vision des banques multilatérales de développement**

Les deux dernières propositions faites par les acteurs du Sommet de Paris concernent la protection de la planète et des biens communs et la mobilisation des ressources financières supplémentaires provenant notamment du secteur privé.

À Paris, informe la même source, 30 pays et 8 banques multilatérales de développement ont entériné une déclaration sur une nouvelle vision des banques multilatérales de développement en les appelant

à continuer de jouer un rôle clé en appui aux transitions justes et au développement durable dans le monde entier et à mettre en œuvre une série de principes visant à tirer le meilleur parti des ressources du système financier international. La Banque mondiale et les autres Banques multilatérales de développement (Bmd) ont été invitées à élaborer de nouveaux projets de coopération entre elles, et à créer, en tant que de besoin, des plateformes communes permettant d'apporter davantage de soutien coordonné.

Durant le sommet, neuf banques multilatérales de développement ont publié une méthodologie commune sur la mise en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris. Le Groupe de la Banque mondiale a, par ailleurs, annoncé le lancement d'un processus pour mieux intégrer dans les nouveaux projets les effets du financement de l'action climatique dans les efforts d'adaptation et d'atténuation, et appelé les banques multilatérales de développement et d'autres membres de la coalition « *Finance en commun* » à lancer des initiatives analogues.

**A. KANDE**

## **Appel du Président Macky Sall**

Le Président Macky Sall qui a participé au Sommet a appelé à « *mobiliser des financements pour la préparation et le développement de projets et débloquer le capital privé pour accélérer l'investissement dans les infrastructures vertes des pays africains* ». Selon le Chef de l'Etat, les règles qui régissent la gouvernance mondiale financière ne sont pas en adéquation avec les besoins des clients des pays, compte tenu des règles de fonctionnement notamment des institutions de Bretton Woods, mais également des banques multilatérales. Pour lui, ces règles ne tiennent pas compte des urgences en matière d'infrastructures et de climat. Il invite les pays à poser des actes nouveaux et immédiats et souligne que le besoin le plus urgent pour l'Afrique est le financement des infrastructures.

Macky Sall a insisté sur les défis de financement des infrastructures pour favoriser le développement. D'après lui, la réponse à cette problématique passe par un accès aux marchés de capitaux à des coûts soutenables, qui nécessite une réforme de la gouvernance financière mondiale, la révision des critères de perception du risque d'investissement et la réduction des coûts de primes d'assurance.

**A. KANDE**





FINANCEMENT DU PROJET NDAMIR

# L'Usaid octroie plus de 18 milliards de FCfa au Sénégal

*Signature le 23 mai 2023, d'une lettre d'exécution de 18,8 milliards de FCfa. Ce montant est destiné au financement du projet Ndamir 3 dans le secteur de la santé.*

**M**amadou Moustapha Bâ, Ministre des Finances et du Budget et Madame Paloma Adams-Allen, Administratrice adjointe de l'Usaid ont signé, le 23 mai 2023, une lettre d'exécution portant sur 31 millions de dollars US, soit environ 18,8 milliards FCfa, pour le financement du Projet Ndamir 3 du Ministère de la Santé et de l'Action sociale. « *Cet important concours financier du Gouvernement américain traduit, encore une fois, la confiance et l'amitié entre les deux pays et témoigne du dynamisme de la coopération sénégal-américaine* », selon le Ministre des Finances et du Budget cité dans une note de la Cellule de communication. « *En acceptant de financer cet ambitieux projet, le Gouvernement américain, compte, une nouvelle fois, soutenir les efforts du Sénégal pour le développement du secteur de la santé. Sans doute vous avez compris la place primordiale qu'occupe la santé dans le Plan Sénégal Emergent (Pse), nouveau référentiel des politiques publiques, à travers lequel Monsieur le Président de la République, Son Excellence Macky Sall, affiche son ambition de favoriser un accès universel des sénégalais à des services de santé et d'action sociale de qualité sans aucune forme d'exclusion* », a ajouté M. Bâ.

Pour Mme Paloma Adams-Allen, cet accord a été élaboré conjointement avec les communautés et les agents du secteur de la santé au niveau des districts et des régions, grâce à des visites conjointes sur le terrain ainsi que des consultations intensives qui se sont déroulées sur plusieurs mois. « Cela représente l'essence même du développement mené localement. L'Usaid écoute et soutient les communautés locales et les homologues gouvernementaux afin de les appuyer dans la mise en œuvre de leurs propres priorités », a confié la responsable de l'Usaid. Elle a confié que nos efforts conjoints dans le cadre de notre pro-



gramme G2G ont permis de réduire de manière significative la mortalité et la morbidité dues au paludisme notamment en réduisant la mortalité des enfants de moins de cinq ans de 58 % depuis 2005. « Nous avons également soutenu les améliorations en matière de santé maternelle et infantile et aidé le Sénégal à faire face à la pandémie de Covid-19. », a-t-elle dit. « Ce nouvel accord G2G (Gouvernement à Gouvernement) est en partie destiné aux équipes de santé au niveau des districts de différentes régions afin de leur permettre de fournir des services de qualité grâce à un soutien au

niveau du ministère leur facilitant l'exercice de leurs fonctions d'intendance et de supervision des activités techniques et de la gestion financière », renseigne l'Administratrice adjointe de l'Usaid.

L'objectif de ce projet est de réduire le nombre de décès évitables de mères et d'enfants et d'appuyer la mise en œuvre du Programme national de lutte contre le paludisme (Pnlp), en vue d'améliorer la prise en charge des risques sanitaires grâce à des régimes d'assurance maladie communautaire.

**A. KANDE**

LOI DE FINANCES 2024

# Mamadou Moustapha Bâ annonce un budget record de plus de 7 000 milliards de FCfa

*Le ministre des Finances et du Budget a donné les grandes lignes du budget 2024. Selon Mamadou Moustapha Bâ, il est prévu plus de 7.000 milliards de FCfa en 2024. Il s'exprimait le 26 juin dernier lors du débat d'orientation budgétaire.*

**E**n 2024, le budget national va atteindre un montant historique. Selon Mamadou Moustapha Bâ, il est prévu un chiffre record de 7.000 milliards de FCfa. Le ministre des Finances et du Budget a fait l'annonce le 26 juin dernier à l'Assemblée nationale lors de la présentation du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (2024 -2026). Il a révélé que la croissance de l'économie est attendue en progression de 7,8% en moyenne sur la période 2024-2026. Concernant les prix, il a souligné que l'inflation devrait être mieux contenue et s'établirait, en moyenne, à 2,8% entre 2024 et 2026, soit en dessous du seuil de 3% fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale de l'Uemoa. S

Sur la période triennale, l'argentier de l'Etat a fait savoir que les prévisions de ressources évaluées à 17.290,50 milliards FCfa, sont revues à la hausse de 29,03% en valeur relative par rapport au précédent Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (Dpbep). Concernant les charges, Mamadou Moustapha Bâ a précisé qu'elles se situent à 19.645,98 milliards FCfa, soit une hausse de 19,76% en valeur relative. Plus spécifiquement, à la faveur de la conjonction de tous ces facteurs favorables, le budget 2024 devrait atteindre un chiffre record de plus de 7.000 milliards FCfa avec :

- une croissance économique projetée à 12,4% ;
- une bonne progression des recettes fiscales, en hausse de 23% ;



- une augmentation de 113 milliards FCfa des dépenses de personnel ;
  - un déficit budgétaire contenu à 3,9% du Pib.
- Comparé à la Lfi 2023, le projet de Lfi 2024 devrait connaître une hausse de plus de

585 milliards FCfa en valeur absolue et 9,1% en valeur relative », a révélé le ministre des Finances. Mamadou Moustapha Bâ a relevé un quasi triplement en 12 ans du budget initial 2012, qui était d'un montant de 2.344,8 milliards FCfa. Il a expliqué que cette per-



formance a été rendue possible notamment par la mobilisation satisfaisante des recettes internes qui sera amplifiée par la mise en œuvre de la Stratégie de recettes à moyen terme (Srmt) fondée sur la modernisation des administrations fiscales, grâce à une digitalisation accrue, à l'amélioration du recouvrement, à une meilleure maîtrise du portefeuille de contribuables et à une formalisation progressive des activités, entre autres. Selon lui, il y a également la rationalisation régulière des dépenses courantes, à travers la réduction du train de vie de l'État et l'amplification des dépenses d'investissements.

Pour le ministre des Finances et du Budget, l'Etat ambitionne, durant les trois prochaines années, de renforcer la prise en charge des questions liées au désenclavement, à l'équité territoriale, à l'amélioration du cadre de vie, le renforcement du dispositif de sécurité sociale universelle, la promotion de la condition féminine. A cela, il faut à son avis, ajouter l'accès universel à l'eau, à l'énergie, à l'assainissement, aux soins et services de santé de base et à l'éducation, à la construction et à la mise



aux normes d'hôpitaux, à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes, à la lutte contre les inondations, la promotion

des filières porteuses de l'agriculture et enfin la sécurité intérieure.

**A. KANDE**

## EXECUTION DU BUDGET 2023

# Plus de 1 700 milliards de FCfa de recettes mobilisées au 22 juin

Lors du débat d'orientation budgétaire le 26 juin dernier, le ministre des Finances a passé en revue l'exécution des budgets 2022 et 2023. Selon Moustapha Bâ, les effets de la conjoncture vécue en 2022, continuent de marquer l'économie mondiale, avec toutefois une baisse timide de l'inflation mais aussi un resserrement des conditions de financements de même qu'une croissance revue à la baisse. C'est dans ce contexte, selon lui, que le budget 2023 s'exécute. « *Il se présente, toutefois, sous de bons auspices avec, au 22 juin, des recettes de 1.763,6 milliards de FCfa contre 1.544 milliards de FCfa au 22 juin 2022, soit une hausse en glissement annuel de 219,6 milliards de FCfa (14,2 % en valeur relative)* », lit-on dans un document de la Cellule de communication du ministère des Finances.

S'agissant des dépenses du budget général, elles sont de l'ordre de 1.260 milliards de FCfa, soit un taux d'exécution de 49% par rapport au crédit ouvert. Les dépenses de personnel exécutées, au 22 juin 2023, s'élèvent à 637,7 milliards de FCfa soit un taux d'exécution de 50% des crédits ouverts. Le ministre a rappelé que l'ensemble des engagements de l'Etat, au titre des accords avec les partenaires sociaux, ainsi que les différentes

mesures de revalorisation des salaires dans la fonction publique, sont parfaitement pris en charge notamment pour les échéances qui devraient être intégrées en 2023.

Le montant total des paiements effectués par le Trésor public, selon le ministre des Finances et du Budget, au 22 juin 2023, se chiffre à 3.630,63 milliards de FCfa contre 2.568,4 de FCfa à la même période en 2022, soit une hausse de 630,63 milliards de FCfa (24,6% de glissement annuel).

Les paiements se présentent comme suit : les pensions et les salaires sont de 587,74 milliards de FCfa. Les autres dépenses sont estimées à 2.610,93 milliards contre 2.134,57 milliards de FCfa au 22 juin 2022, soit 476 milliards de FCfa de plus que pour l'année passée à la même date. Pour le reste de l'année, les projections budgétaires sont : un déficit budgétaire de 4,9% du Pib ; des recettes fiscales, hors recettes hydrocarbures estimées à 3.514 milliards de FCfa ; des liquidations non payées à 40 milliards de FCfa ; des dépenses sociales de l'ordre de 40% et enfin des emprunts extérieurs du secteur public à 2.326,2 milliards de FCfa.

**A. KANDE**

LOIS DE REGLEMENT DES GESTIONS 2018, 2019 ET 2020

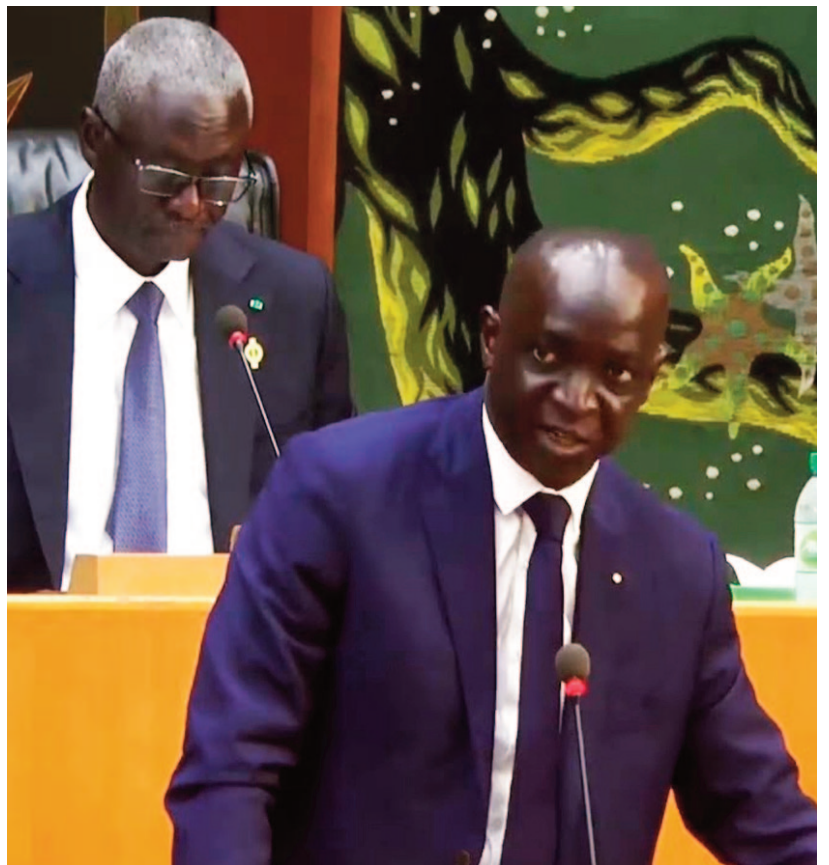
# Mamadou Moustapha Bâ donne les détails de l'exécution des 3 lois de finances initiales

*L'examen des projets de loi n°16/2021, n°17/2021 et n°36/2021 portant respectivement lois de règlement (Plr) pour les gestions de 2018, 2019 et 2020 a été une aubaine pour les membres de la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire puis la plénière de l'Assemblée nationale de souligner des difficultés relatives notamment au retard noté dans l'examen de ces trois projets de lois de règlement et formulé des recommandations au gouvernement. Ce dernier, a par l'intermédiaire de son Ministre chargé des Finances, Mamadou Moustapha Bâ, rassuré les Commissaires et donné les détails de l'exécution des lois de finances initiales concernées et de l'année budgétaire de 2020.*

L'Assemblée nationale a adopté, le 2 juin dernier, les projets de loi de règlement (Plr) pour les gestions 2018, 2019 et 2020. Selon un document de la Cellule de communication, auparavant, les membres de la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire de la 14<sup>ème</sup> législature avaient, lors d'une séance le 19 mai 2023, adopté à la majorité. Ce vote est intervenu après que le ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ a apporté des réponses sur leurs préoccupations. Les interrogations des commissaires étaient relatives à plusieurs points comme le déficit budgétaire, l'encours la dette en 2018, la masse salariale, le renforcement de capacités sur la loi de règlement, etc.

Par ailleurs, concernant l'objet de la loi de règlement, le Ministre a informé qu'elle vise à constater les résultats financiers de chaque année civile et rend compte de l'exécution du budget ainsi que de l'utilisation des crédits. Avant de faire ces éclaircissements, le ministre des Finances et du budget a rappelé le but de la loi de règlement. Selon lui, ce texte législatif valide et arrête les montants définitifs des recettes encaissées et des dépenses ordonnancées ou payées, ainsi que le résultat budgétaire qui en découle. « Elle consacre ainsi la clôture de l'année budgétaire concernée », a-t-il dit.

Relativement aux contenus des lois de règlement des gestions de 2018, 2019 et 2020, le ministre a fait noter que les deux premiers ont été élaborées conformément aux dispositions de la loi organique n°2001-09 du 15 octobre 2001, en application des dispositions de la loi organique n°2016-34 du 23 décembre 2016, modifiant la loi organique n°2011-15 du 8 juillet 2011 relative aux lois de finances.





## Résultats des trois lois de règlement

Quant au projet de loi de règlement pour la gestion 2020, il a indiqué qu'il est le premier rendu sous format programme, conformément aux dispositions de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances et ses textes subséquents. « *L'année 2020 marque la première année de mise en œuvre effective des réformes budgétaires induites par les directives de l'Uemoa et introduites dans notre corpus législatif et réglementaire* », a expliqué Mamadou Moustapha Bâ. Selon lui, le projet de loi de règlement pour la gestion 2018 rend compte de l'exécution de la loi de finances initiale n°2017-35 du 21 décembre 2017 et de la loi de finances rectificative n°2018-24 du 6 juillet 2018.

En effet, les prévisions initiales des recettes et charges budgétaires de la loi de finances pour l'année 2018 ont été réajustées par une loi de finances rectificative et des actes réglementaires. A ce titre, Mamadou Moustapha Bâ a souligné qu'au titre de l'année 2018, les recettes du budget général ont connu un taux de recouvrement global très satisfaisant de 106% alors que les dépenses du budget général ont connu une hausse de 11% en glissement annuel ; hausse imputable, notamment aux dépenses d'investissement sur ressources internes et externes. Un excédent des recettes sur les dépenses de 312,762 milliards de FCfa au niveau du budget général. Pour ce compte de la loi de finances initiale de 2018, il a révélé que l'Etat a réalisé des recettes d'un montant de 3.894,926 milliards de FCfa ont été réalisées contre 3.582,164 milliards de FCfa pour les pour des dépenses.

S'agissant des Comptes spéciaux du Trésor (Cst), leurs recettes ont été exécutées pour un montant de 118,96 milliards de FCfa pour des prévisions de 111,3 milliards de FCfa, soit des plus-values de 7,66 milliards de FCfa. Les dépenses réalisées au titre des Cst, quant à elles, se chiffrent à un montant de 111,86 milliards de FCfa, soit un solde positif de 7,1 milliards de FCfa par rapport aux recettes effectives, a-t-il relevé. Cependant, il a précisé que la gestion des opérations de trésorerie au titre de l'exercice 2018 a induit des pertes de 410,77 millions de FCfa.

Pour le projet de loi de règlement pour la gestion 2019, le Ministre a informé qu'il rend compte de l'exécution de la loi de finances initiale n°2018-29 du 19 décembre 2018, de la première loi de finances rectificative n°2019-13 du 08 juillet 2019 ainsi que de la se-



conde loi de finances rectificative n°2019-15 du 22 novembre 2019. Selon le ministre en charge des Finances et du Budget, les recettes du budget général de la gestion 2019 ont été réalisées à hauteur de 101%. Il a rappelé que les recettes recouvrées s'établissent à 4.008,237 milliards de FCfa sur un total de prévisions de 3.956,786 milliards de FCfa. Les recettes recouvrées, pour leur part, s'établissent à 4.008,237 milliards de FCfa. La plus-value observée est imputable, pour l'essentiel, selon lui, à une bonne mobilisation des emprunts-programmes et des dons provenant des partenaires techniques et financiers comme la Banque mondiale (105,87 milliards de FCfa), la Banque africaine de développement (40,997 milliards), l'Union européenne (10,256 milliards), l'Agence française de développement (6,087 milliards), le Canada (4,267 milliards) et le Luxembourg (2,254 milliards). « *Les dépenses du budget général sont ressorties à 4.031,359 milliards de FCfa à fin 2019 contre 3.582,164 milliards de FCfa en 2018, soit une hausse de 449,2 milliards de FCfa (13%)*.

### Ralentissement de la mobilisation des ressources en 2020

« *Cette évolution reflète la poursuite de la consolidation des investissements, mais également la prise en charge des besoins du secteur de l'énergie en dépit du contexte de rationalisation des dépenses de fonctionnement* », a-t-il précisé. Relativement aux Cst, les recettes enregistrent une performance de 102% dans le recouvrement, expliquée par la hausse des cotisations des actifs du Fonds national de Retraite (Fnr) à la suite de la réforme paramétrique intervenue en juillet 2019. « *Les dépenses ont été exécutées à hauteur de 81,1%* », a-t-il relevé. Quant à la gestion des opérations de trésorerie au titre de l'exercice 2019, elle a induit des pertes de 2,260 milliards de FCfa, a-t-il ajouté. Abordant le projet de loi de règlement

de la gestion 2020, le Ministre a d'abord rappelé qu'il rend compte de l'exécution et de l'utilisation des crédits ouverts au titre de la gestion 2020 à travers la loi n°2019-17 du 20 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020 ainsi que des ordonnances n°004-2020 du 28 avril 2020 portant modification des prévisions et autorisations de recettes et de dépenses du budget général et n°07-2020 du 17 juin 2020 modifiant la loi n°2019-17 ; ordonnances ratifiées par la loi n°2020-1931 du 8 octobre 2020. Mamadou Moustapha Bâ a ensuite précisé que l'impact de la pandémie Covid-19 sur l'exécution budgétaire de 2020 s'est traduit par un ralentissement de la mobilisation des ressources et par une forte sollicitation du budget de l'Etat pour faire face aux interventions de l'Etat en termes de charges récurrentes et d'investissements supplémentaires.

Concernant les résultats de l'exécution du budget de l'année 2020, le Ministre des Finances et du Budget a indiqué que pour le budget général, un excédent des dépenses sur les recettes de 985,947 milliards de FCfa, dont 465,384 milliards de FCfa assigné au Trésor public et 520,563 milliards de FCfa représentant l'exécution des investissements sur ressources extérieures a été noté. Il a, par ailleurs noté, un excédent des recettes sur les dépenses de 27,616 milliards de FCfa constitué, pour l'essentiel, des recettes générées par le nouveau régime complémentaire du Fonds national de retraite dans les Comptes spéciaux du Trésor. Quant aux opérations de trésorerie, elles enregistrent, au titre de la gestion 2020, une perte de 1,689 milliard de FCfa. Mais M. Bâ en a indiqué qu'en dépit des multiples contraintes socio-économiques découlant de la crise sanitaire de 2020, l'exécution budgétaire de la gestion 2020 s'est globalement faite de manière très satisfaisante grâce au Programme de résilience économique et sociale (Pres) mis en place par le Gouvernement.

A. KANDE



39<sup>ÈME</sup> REUNION DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

# Un financement de 100 milliards de FCfa mobilisé pour la campagne agricole

*La 39ème réunion du Conseil national du crédit (Cnc) s'est tenue le 8 juin 2023. A l'issue de la rencontre, il a été décidé de mobiliser un montant de 100 milliards de FCfa pour le financement de la campagne agricole 2023.*

Les locaux du ministère des Finances et du Budget ont abrité, le 08 juin 2023, la 39ième réunion du Conseil national du crédit (Cnc) sur le financement des campagnes agricoles 2023 et la situation du système bancaire. Selon la Cellule de communication du ministère des Finances et du Budget, la séance de travail était présidée par le ministre Mamadou Moustapha Bâ, en présence de son homologue de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire, Aly Ngouille Ndiaye, du Directeur national de la Bceao, Ahmadou Al Aminou Lô et des autres membres du Cnc. « A l'issue de cette rencontre, beaucoup de propositions ont été faites. On peut citer, entre autres, la subvention des intrants et de l'équipement agricole, l'accompagnement des producteurs à hauteur de 100 milliards de FCfa sous forme de subvention et un projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée nationale pour validation au plus tard le 15 octobre 2023 », a affirmé le ministre des Finances et du Budget cité dans le document.

Plusieurs mesures ont été prises. Il s'agit du renforcement de la résilience des finances publiques à travers la mise en œuvre d'une stratégie de consolidation budgétaire et la poursuite des efforts entamés en vue d'améliorer l'efficacité des dépenses de l'Etat et la transparence dans la gestion des finances publiques ; le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption, y compris le parachèvement des réformes pour améliorer l'information financière et la reddition des comptes publics et sortir le Sénégal de la surveillance renforcée par le Gafi ; la résilience socio-économique à travers la poursuite des réformes pour améliorer le système de production sociale et promouvoir le développement du secteur privé et le renforcement de la résilience aux changements climatiques.

## Engagement des banques

L'engagement des banques à octroyer plus de financement en attendant la disponibilité de la subvention des 100 milliards de FCfa pour le financement de la production et la commercialisation de la campagne agricole 2023/2024, a été annoncée par Mamadou Moustapha Bâ. « Le système bancaire a fait preuve d'une forte résilience en 2022 dans un contexte de sortie de la crise sanitaire covid-19 et de tensions inflationnistes qui se sont exacerbées au début de l'année 2023 avec le conflit russo-ukrainien », informe le document.

Le réseau bancaire a enregistré l'arrivée d'une nouvelle banque, Algerian Bank of Senegal, établissant à 28 le nombre de banques



agréées au Sénégal, traduisant l'attractivité de la place de Dakar, le nombre d'établissements financiers est inchangé à 4 unités. « A fin mars 2023, les principaux agrégats des banques se sont inscrits en hausse, caractérisés par la progression des encours de crédits de 16,3% à 6.861 milliards de FCfa. La qualité du portefeuille s'est améliorée à fin mars 2023 le taux de dégradation net ressortant à 2,8% », renseigne la Cellule de communication.

Concernant le secteur de la microfinance, au premier trimestre 2023, les indicateurs clés des systèmes financiers décentralisés visés à l'article 44 de loi portant réglementation des Sfd ont connu une évolution positive. « Ainsi, le nombre de membres/clients a enregistré une hausse de 3,28% pour s'établir à environ 3,7 millions. Un regain est également noté dans l'activité d'intermédiation financière, en l'occurrence les crédits octroyés. En effet, l'encours des crédits distribués aux sociétaires a progressé de 17,9 % en glissement annuel, en s'établissant à 572 milliards de FCfa à fin mars 2023 », note la même source. Au sein de l'Umoa, le Sénégal maintient sa place de leader dans l'activité de microfinance. Il occupe la première place en termes de nombre de bénéficiaires, d'encours de crédits et la deuxième place en termes d'encours de dépôts.

**A. KANDE**



FINANCE ISLAMIQUE

# Des pays africains élaborent un programme de coopération

*Un atelier régional de partage des connaissances et de validation du Programme de coopération régionale pour le développement des écosystèmes nationaux du Waqf en Afrique de l'Ouest et du Centre s'est tenu le 30 mai dernier à Dakar. L'objectif était de partager les connaissances sur le waqf et de valider le programme avec l'ensemble des pays membres de l'initiative.*

Le 30 mai 2023 s'est tenu, à Dakar, un atelier régional de partage des connaissances et de validation du Programme de coopération régionale pour le développement des écosystèmes nationaux du Waqf en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'objectif de l'atelier était de partager les connaissances sur le waqf et de valider le programme avec l'ensemble des pays membres de l'initiative, afin de préparer son lancement très prochainement.

L'atelier régional pour le développement des écosystèmes nationaux du Waqf en Afrique de l'Ouest et du Centre a été présidé par le ministre des Finances et du Budget. Dans son allocution, Mamadou Moustapha Bâ a indiqué que la mise en place d'un programme de coopération régionale dans le domaine du waqf constitue une « *ambition volontariste* » qui se justifie, au regard du contexte actuel de nos économies, caractérisées par les défis liés à l'inclusion socio-économique des couches vulnérables et à leur accès à des services financiers diversifiés et adaptés. « *Ces défis majeurs pour nos pays, doivent nous amener à explorer les opportunités offertes par la finance islamique en termes de diversification des instruments de financement et d'inclusion* », a déclaré M. Bâ. Il a expliqué que la finance islamique suscite un engouement croissant dans le monde, notamment dans les pays occidentaux comme la Grande Bretagne où, en 2020, une trentaine de banques islamiques étaient déjà actives à Londres et une cinquantaine d'obligations islamiques (Sukuk) avaient été émises, pour une valeur de 40 milliards de dollars, par les banques islamiques anglaises. « *S'inscrivant dans cette*



*dynamique, le Sénégal, sous l'impulsion du président Macky Sall, a fait des choix stratégiques en faveur du waqf* », a souligné le ministre des Finances.

Pour la matérialisation de tout cela, il cite l'adoption, en 2015, d'une loi sur le waqf et la mise en place, en 2017, d'une structure opérationnelle dénommée Haute autorité du Waqf (Haw), devenant ainsi « *le premier pays de l'Afrique subsaharienne à se doter d'un cadre juridique et institutionnel sur le waqf* ». Mamadou Moustapha Bâ informe que l'Etat va appuyer le processus de révision de la loi relative au waqf visant « *une efficacité plus accrue du mécanisme* ». Il a révélé que pour promouvoir le waqf, le Sénégal a consenti, pour l'exercice 2023, une dotation initiale d'un milliard de FCfa en faveur du Fonds public waqf monétaire. Le Ministre a profité de l'occasion pour re-

mercier le Président de la Banque islamique de développement (Bid), Dr Muhammad Sulaiman Al Jasser, ainsi que l'ensemble des travailleurs de la banque pour leur appui constant. Il a aussi associé à ses remerciements le Dr Sidy Ould Tah, Directeur général de la Banque arabe pour le développement en Afrique (Badea), pour l'accompagnement de son institution dans les projets de développement du Sénégal ainsi que ses homologues ministres chargés des Finances et du Budget pour avoir bien voulu envoyer des experts pour prendre part à cette importante rencontre.

Pour rappel, le waqf est l'acte par lequel, une personne physique ou morale immobilise un bien lui appartenant et en affecte l'usufruit à des œuvres de charité et de bienfaisance publiques ou privées.

**A. KANDE**



AFFAIRE OPPOSANT L'ETAT DU SENEGAL A M. IBRAHIM ABOUKHALIL DIT BIBO BOURGI

## Les éclairages du Ministre des Finances et du Budget

**D**ans le cadre de la procédure ayant opposé l'Etat du Sénégal à M. Ibrahim Aboukhalil dit Bibo Bourgi devant la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei), ce dernier a été condamné au paiement d'une amende de 138.239.086.396 FCfa, décision dont l'exécution entreprise a permis la saisie de plusieurs biens du susnommé au Sénégal. Toutefois, M. Aboukhalil s'était prévalu de sa qualité d'homme d'affaires de nationalité française pour saisir, sur la base du traité bilatéral d'investissement France-Sénégal et du règlement de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial inter-

national (Cnudci), le Tribunal arbitral de Paris qui avait retenu un principe de réparation quant au préjudice qui résulterait de l'exécution dudit arrêt.

Aussi, après une longue procédure judiciaire, la Cour de Cassation française s'est prononcée dans le sens d'un rejet non spécialement motivé, sans trancher les questions de fond soulevées dans le pourvoi, rendant par conséquent la décision du Tribunal arbitral de Paris effective. Il y a lieu de préciser que le Sénégal est un Etat souverain, bénéficiant d'une immunité d'exécution rendant impossible toute mesure d'exécution forcée sur ses biens. D'ailleurs,

à ce stade, aucun bien appartenant au Sénégal n'a fait l'objet de saisie.

Par ailleurs, contrairement à certaines informations relayées dans les médias, l'Etat n'a pas été condamné à un quelconque paiement au profit du susnommé, la sentence précitée ayant simplement alloué à ce dernier l'équivalent de l'amende susdite en plus d'un supposé préjudice financier et moral et exclusivement dans l'hypothèse où l'arrêt de la Crei venait à être effectivement exécuté par l'Etat, afin de prévenir et neutraliser les effets d'un tel recouvrement.

**A. KANDE (Avec la Cellule de communication)**



LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LES INEGALITES SOCIALES

# Le Sénégal se dote d'un document-cadre de financements durables

*A l'instar des autres pays du monde, le Sénégal a subi les effets socio-économiques de la pandémie Covid-19 et de la guerre en Ukraine de 2022. Selon le ministère des Finances et du Budget, cette situation explique la prise de plusieurs mesures consignées dans un document-cadre de financements durables afin de pallier les éventuels désagrèments.*

La République du Sénégal a, par le biais du ministère des Finances et du Budget, établi un document cadre de financements durables. A travers cette initiative prise en juin 2023, informe le ministère des Finances et du Budget, l'État du Sénégal a décidé d'adopter une panoplie de mesures afin d'endiguer la pandémie Covid-19 et de protéger les populations vulnérables de l'impact socio-économique des mesures barrières. Les autorités sénégalaises ont, au cours des derniers mois, amorti la hausse des prix des denrées alimentaires. Cet ajustement est intervenu suite aux perturbations causées par la guerre en Ukraine. Ce document cadre de financement durable, explique-t-on, vise plusieurs objectifs. Il sert de référentiel aux émissions obligataires souveraines durables du Sénégal sur les marchés internationaux de capitaux auprès des investisseurs privés. Il permet aussi la mise en place d'émissions obligataires et plus largement des financements selon les deux principaux formats de démarche consacrés par l'Association internationale des marchés de capitaux (Icma) et l'association des marchés de prêts (Lma). Ce document pourra également servir de référence pour l'ensemble des financements de la République du Sénégal : prêts bilatéraux, initiatives de blended finance, dans les discussions avec les bailleurs et partenaires, ainsi que pour ses stratégies d'investissement (par exemple, pour son fonds souverain).

## 7 types de dépenses éligibles

En établissant ce document de financement, les initiateurs ont jugé utile d'insister sur 7 types de dépenses éligibles. Il s'agit



du soutien et développement d'une agriculture répondant aux défis de la souveraineté alimentaire et de la mal/sous-nutrition ; les filets de protection sociale et lutte contre la pauvreté ; l'amélioration de l'accès à l'eau potable et traitement des eaux usées ; l'amélioration de la santé pour tous ; l'élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge des élèves et étudiants ; le soutien

à l'emploi et l'inclusion financière des jeunes, des femmes et des entrepreneurs et le renforcement de la connectivité sur l'ensemble du territoire à travers le désenclavement géographique, énergétique et l'inclusion numérique.

Les autorités sénégalaises ont, par ailleurs, précisé que les critères d'éligibilité des dépenses publiques précisés dans le document-cadre pourront également être



utilisés comme référence par les collectivités territoriales, ainsi que par les entreprises publiques ayant pour organe de régulation, de contrôle ou de tutelle un Ministère sénégalais. Elles ont rappelé que la gouvernance de tels programmes de financements durables permet de renforcer les relations du Sénégal avec ses partenaires techniques.

### **Programme de résilience économique et sociale**

En effet, le concours du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et de la Banque mondiale (Bm) sera apporté pour les deux formats d'émission. Le Pnud interviendra pour aider le Sénégal dans l'élaboration des rapports d'impact des financements fléchés. La Banque mondiale apportera son appui technique, d'une part, dans la formalisation de nouveaux indicateurs et cibles de performance durable et, d'autre part, dans la préparation de rapports d'avancement des cibles de performance durable engagé. S'agissant des dépenses environnementales, elles sont au nombre de trois. Il s'agit de l'accès

à une énergie non carbonée, fiable et abordable ; la préservation de la biodiversité, du couvert forestier et des zones littorales et l'adaptation au changement climatique.



**Le Pnud interviendra pour aider le Sénégal dans l'élaboration des rapports d'impact des financements fléchés. La Banque mondiale apportera son appui technique, d'une part, dans la formalisation de nouveaux indicateurs et cibles de performance durable et, d'autre part, dans la préparation de rapports d'avancement des cibles de performance durable engagé.**

Le programme de résilience économique et sociale (Pres) relatif à la Covid-19 est aussi mentionné dans le document de financement durable des autorités sénégalaises. Ce programme est articulé autour des piliers suivants : le renforcement du système de santé ; le renforcement de la résilience sociale des populations ; la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois et l'approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques, et denrées de première nécessité.

« Le plan, lancé en mars 2020 par le chef de l'Etat, était doté d'un budget prévisionnel de 1.000 milliards de FCfa (153 millions d'euros), réparti en dépenses décaissables d'un montant de 628,4 milliards (96 millions d'euros) et en mesures fiscales et douanières avantageuses pour les entreprises de 371,6 milliards (56 millions d'euros) », lit-on dans le document.

Les axes stratégiques et secteurs prioritaires du Plan Sénégal émergent (Pse) figurent également dans le document de financement durable.

**A. KANDE**



ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE APPLIQUEE

# Mamadou Moustapha Bâ met en exergue le rôle de la planification dans le processus de développement

*L'Ecole supérieure d'économie appliquée (Esea) a fêté, le 26 mai 2023, son 60ème anniversaire. A cette occasion, le ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ, ancien pensionnaire de l'établissement, a prononcé la leçon inaugurale sur le rôle de la planification dans le processus de développement.*

**L**e Ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ, ancien de l'Ecole supérieure d'économie appliquée (Esea, ex-Enea), a prononcé la leçon inaugurale de la cérémonie de lancement des activités des 60 ans d'existence de la dite école. La cérémonie qui a eu lieu le vendredi 26 mai 2023 avait pour thème : « *Rôle de la planification dans le processus de développement : l'exemple du Plan Sénégal Emergent (Pse)* ». Un sujet qui, selon lui, est au centre des nécessités de tout pays en quête de progrès, mais aussi constitue la colonne vertébrale de l'enseignement prodigué ici à l'Esea. « *La planification peut être définie comme un exercice d'anticipation réaliste des perspectives de développement et comme un ensemble de procédures et de méthodes de mise en œuvre des moyens disponibles ou susceptibles de l'être, pour atteindre des objectifs jugés prioritaires* », a déclaré le ministre.

Dans ses explications, il a rappelé que « *planifier, c'est tenter d'orienter l'évolution des sociétés et des espaces vers des horizons pensés comme meilleurs que la situation antérieure ou présente* ». Cela conduit à son avis, « *à rechercher la maîtrise sur l'essentiel des facteurs déterminants dans les évolutions voulues* ». M. Bâ a rappelé aux étudiants qu'avec l'avènement de la seconde alternance démocratique intervenue en 2012, qui a porté le Président Macky Sall à la tête de l'Etat, le Sénégal a décidé d'adopter un nouveau modèle de développement pour accélérer



sa marche vers l'émergence. Cette stratégie, dénommée Plan Sénégal émergent (Pse), constitue, selon lui, le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long termes, à l'horizon 2035 et se définit en trois axes stratégiques. A l'en croire, le Pse, dont l'ambition est de mener le Sénégal à l'émergence, déroule une stratégie qui propose un arbitrage entre les nécessités d'aujourd'hui, à savoir

la création des richesses pour résorber les déficits, et celles relatives à la survie des futures générations. « *Toutes ces avancées significatives réalisées par notre pays, qui est en train de se transformer radicalement, ont été permises grâce à un instrument de pilotage stratégique issu d'un exercice rigoureux de planification* », a indiqué le patron des Finances.

**A. KANDE**

## UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

# Le Sénégal reçoit 2,5 milliards d'euros du G7 et s'engage à passer de 31 à 40% d'ici 2030

Le Sénégal, a informé le Président Macky Sall, lors d'un panel à l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, tenu à Paris les 22 et 23 juin 2023, s'est engagé à faire passer son taux d'utilisation d'énergies renouvelables de 31 à 40% d'ici 2030. Dans cette optique, le Sénégal va recevoir le soutien du G7, dans le cadre de l'initiative « Gas energy for transition » (Geft), pour un montant de 2,5 milliards d'euros, lit-on dans « Le Soleil » du 23 juin dernier. « Le Sénégal va aussi exploiter son gaz pour en faire une énergie de transition. Cela va aider à baisser les coûts de l'énergie. C'est donc important. Il n'y a que trois pays avant nous qui l'ont signé. C'est l'Indonésie, le Vietnam et l'Afrique du Sud. Le Sénégal est donc le quatrième pays. Je félicite nos techniciens qui y ont travaillé depuis deux années. Je remercie aussi les pays du G7 qui sont nos partenaires », a expliqué Macky Sall en marge du panel. Plus tôt, il avait invité la Communauté internationale à « être plus juste envers les pays africains qui s'endettent pour financer leur énergie renouvelable, alors qu'ils sont les moins pollueurs de la planète », souligne « Le Soleil ».



## APPUI DE LA BANQUE MONDIALE A LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

# 182,4 milliards de FCfa au Sénégal



Le Groupe de la Banque mondiale a adoubé, le mardi 13 juin dernier, la politique économique et sociale du Sénégal, avec l'approbation, par son Conseil d'administration, d'un appui budgétaire Ida d'un montant de 300 millions de dollars, soit 182,4 milliards de FCfa. L'appui vient en soutien aux réformes politiques afin d'assurer un meilleur accès aux filets sociaux et à la promotion économique des femmes. Autrement dit, il vise à favoriser une croissance inclusive et équitable.

## COOPERATION USAID-SENEGAL

# 326 milliards de FCfa pour la période 2020-2025



La coopération entre le Sénégal et l'Usaid est au beau fixe comme l'a indiqué les différents partenaires lors de la revue conjointe tenue le mardi 13 juin 2023 à Dakar. Le ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Mme Oulimata Sarr, a salué le « grand apport de l'Usaid à la mise en oeuvre du Plan d'action prioritaire (Pap 2A), rappelant que le Sénégal est dans la phase d'élaboration du Pap 3A, à travers une démarche inclusive. Quant à Tidiane Wone de l'Usaid, leur approche a été basée sur une « adaptation au contexte du pays ». A noter que dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et l'Usaid, 67 projets répartis quasiment dans toutes les régions, sont développés.



## LUTTE CONTRE L'INFLATION DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

# Le Fmi et l'Ue mobilisent 600 millions d'euros

L'Union européenne (Ue) et le Fonds monétaire international (Fmi) volent au secours des pays en développement. En effet, ils ont mobilisé 600 millions d'euros pour aider ces pays confrontés à de fortes hausses des prix causées par les récentes crises (Covid-19 et la guerre en Ukraine). Il s'agit pour le Fmi et l'Ue, d'accroître la capacité de prêt concessionnel en cédant une partie de leurs Droits de tirage spéciaux (Dts). Le vendredi 30 juin 2023, une réunion s'est tenue au ministère des finances et du Budget entre le ministre Moustapha Bâ et le Représentant-résident du Fmi et les Ambassadeurs de l'Ue pour "échanger sur la situation macroéconomique du Sénégal et sur cet effort sans précédent de l'Ue et de ses Etats membres", lit-on dans un communiqué.

## L'Arabie saoudite et le Koweït revendiquent un champ gazier convoité par l'Iran

L'Arabie saoudite a déclaré qu'elle jouissait des « pleins droits », avec le Koweït, sur un champ gazier contesté dans le Golfe, repoussant les revendications de l'Iran qui a récemment annoncé se préparer pour lancer les opérations de forage. La déclaration de l'Arabie Saoudite fait suite à celle du Koweït du mardi 5 juillet. Bas du formulaire



Le champ, connu sous le nom d'Arash en Iran et de Dorra au Koweït et en Arabie saoudite, « appartient conjointement au royaume d'Arabie saoudite et à l'Etat du Koweït, et eux seuls ont tous les droits », a rapporté l'Agence de presse officielle saoudienne SPA, citant une source du ministère des Affaires étrangères. Le gisement renferme des réserves exploitables estimées à 220 milliards de mètres cubes et une grande partie du champ est située à la frontière maritime entre les deux pays arabes du Golfe. Mais une autre partie relève de l'Iran. Le différend à propos de ce gisement remonte aux années 1960. Le Koweït avait alors accordé une concession à l'Anglo-Iranian Petroleum, devenue plus tard une part de BP, tandis que l'Iran avait donné une concession à la Royal Dutch/Shell. Les deux concessions se chevauchent dans une partie du gisement gazier. Un accord sur une exploitation conjointe a été signé en mars 2022 entre le Koweït et l'Arabie saoudite, et qualifié d'« illégal » par Téhéran.

Source : Le Figaro avec AFP

## CONGO

# Hausse de 25% du prix du super à la Pompe

Le prix du super à la pompe va augmenter de 25% au Congo-Brazzaville, après déjà une première hausse cette année, a annoncé samedi 17 juin dernier, le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, qui a dit ainsi répondre à un « conseil » du Fonds monétaire international (Fmi). « Le prix du litre du super à la pompe va passer de 625 FCfa (0,95 euro) à 775 FCfa (1,18 euro) », a indiqué M. Collinet Makosso au cours d'un déjeuner avec la presse. La mesure entrera en vigueur à partir du 15 juillet, « le temps d'échanger avec les syndicats des transports et la société civile », a-t-il précisé. « C'est un conseil du Fmi qui nous demande d'augmenter le carburant, d'arrêter avec les subventions (des produits pétroliers) pour les affecter aux autres secteurs de base comme la santé et l'éducation », a-t-il justifié. La subvention des produits pétroliers par l'Etat s'élève à environ 300 milliards de FCfa par an (457 millions d'euros). Troisième en Afrique au sud du Sahara, derrière le Nigeria et l'Angola, le Congo produit en moyenne 350.000 barils par jour. Fin janvier, le litre du super avait déjà augmenté de 5%, passant de 595 FCfa (0,90 euro) à 625 FCfa (0,95 euro). La décision est toutefois dénoncée par Dieudonné Moussala de l'Association des droits des consommateurs congolais a réagi à l'Afp. « Les gouvernants augmentent sans les mesures d'accompagnement. Les salaires sont restés stables. C'est comme une provocation. Les prix des transporteurs vont augmenter et l'inflation va être importante », a-t-il noté. Cependant, le Premier ministre n'a pas tardé à réagir. Selon lui, « l'inflation n'est que de 3% environ et n'est pas due à la hausse des produits pétroliers. Il nous faut travailler et produire plus », a-t-il indiqué. Selon lui, « le Fmi veut une augmentation totale de 65% du prix du super mais son gouvernement compte avancer progressivement ».

Source : Republic'Info

## Diamants : Le Botswana remporte son bras de fer face à De Beers

Le gouvernement du Botswana menaçait de rompre tout lien avec le diamantaire sud-africain, qui exploite ses mines depuis plus de cinquante ans, si un accord plus favorable au pays n'était pas trouvé. Il a obtenu gain de cause. Ainsi, Mokgweetsi Masisi, Président du deuxième pays producteur de diamant au monde après la Russie, vient de gagner un pari dans le bras de fer audacieux avec le géant mondial du diamant « De Beers », exigeant que son pays puisse vendre directement une plus grande part de sa production diamantaire. Certains experts craignaient qu'il ne se « tire une balle dans le pied ». Il a finalement obtenu gain de cause avec un nouvel accord « gagnant-gagnant » arraché « sur le fil ». Après des mois de négociations « tendues », souligne le « Financial Times », les deux parties ont trouvé un terrain d'entente, le 30 juin, alors que le précédent accord était sur le point d'expirer. Dans un communiqué commun cité par le quotidien financier britannique, le gouvernement du Botswana et « De Beers » saluent un nouveau partenariat qui « reflète les aspirations du peuple du Botswana, propulse le Botswana et De Beers vers l'avant et soutient l'avenir de leur coentreprise Debswana grâce à des investissements à long terme ».

Source : Courrier international



**ABDOULAYE DIAGNE**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS  
ET DES DOMAINES

## Un fonctionnaire émérite à la tête de la Dgid

*La Direction générale des impôts et des domaines (Dgid) a, depuis février dernier, un nouveau boss. Il s'agit de Abdoulaye Diagne. Il est titulaire d'une Maîtrise en Droit public obtenue à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Ugb) et d'un Brevet de l'Ena en 2003. A force de travail et d'abnégation, il a gravi rapidement les échelons au sein de cette direction stratégique du ministère des Finances et du Budget. Né à Dakar il y a 46 ans, M. Diagne est marié et père de trois enfants.*





**A**bdoulaye Diagne est, depuis février, le nouveau Directeur général des impôts et des domaines (Dgid). Il a remplacé à ce poste Bassirou Samba Niassé. Le quadragénaire, marié et père de trois enfants était jusqu'à sa nomination, Directeur des grandes entreprises à la Dgid (2019-2023). L'inspecteur des impôts et des domaines est un produit de l'Université Gaston Berger (Ugb) de Saint-Louis qu'il a fréquenté de 1998 à 2002 après avoir obtenu son baccalauréat (série A3 au Lycée Blaise Diagne en 1997). Dans la deuxième université publique du Sénégal, le Dakarais y a obtenu respectivement son Deug en Droit, et la Maîtrise en Droit public. Son diplôme en poche, il réussit le concours d'entrée à l'Ex-Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam devenu Ena). Abdoulaye Diagne sort de cette haute école qui forme la crème de d'administration publique avec le Brevet de l'Ena en tant qu'inspecteur des impôts et des domaines en 2003.

### Riche carrière au sein de la Dgid

Ce qui lui ouvre la voie à une riche carrière au sein de la Dgid. A force de travail et d'abnégation, il gravit rapidement les échelons au sein de cette Direction stratégique du ministère des Finances et du Budget. Entre 2004 et 2005, Abdoulaye Diagne a été inspecteur des impôts stagiaire au Centre des services fiscaux de Dakar Plateau II (service opérationnel de la Direction des impôts de la Dgid). A partir de 2005 et ce jusqu'en 2007, M. Diagne a été chef d'unités de fiscalité professionnelle (industries puis services) au Centre des services fiscaux de Dakar Plateau II. De 2007 à 2008, il a été Rédacteur n°1 du Directeur des impôts (Dgid) chargé notamment de la rédaction des lettres, notes, circulaires, de la mise en place des instruments de pilotage des services fiscaux, de l'assignation des objectifs et du suivi de leur exécution, de centralisation et du suivi des statistiques sur recettes recouvrées par la Dgid.

Entre 2008 et 2009, le Dakarais a occupé les fonctions de chef de la Section des régimes fiscaux spécifiques et agréments de la Direction de la législation, des études et du Contentieux de la Dgid. En 2009 et jusqu'en 2014, l'ancien étudiant de l'Ugb a été Conseiller technique du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan chargé notamment de la fiscalité, du suivi des dossiers de la Dgid, des dossiers d'agrément de l'Apix et de la présidence du comité heb-



domadaire de suivi des recettes budgétaires mobilisées par la Dgid, la Douane et le Trésor. Sa montée en puissance se poursuit avec sa nomination en 2014 comme Directeur du recouvrement de la Dgid. Un poste qu'il va occuper jusqu'en 2019. De cette date jusqu'en février 2023, il fut Directeur des grandes entreprises de la Dgid. Depuis février, il est le Directeur général des impôts et des domaines.

### Expert du Fmi

Durant ses études à l'Ugb, Abdoulaye Diagne a suivi des formations en Droit public - droit privé - droit foncier - droit des collectivités locales - droit des entreprises publiques. Il a également suivi une formation en fiscalité - comptabilité - gestion foncière et domaniale à l'Ena. Il a également reçu une formation sur la pratique juridique de l'entreprise et de l'investissement (Idlo-Rome) sans oublier la programmation et politiques financières (Fmi -

Washington DC). Son mémoire de l'Ena de 2003 portait sur le thème : « *Incidations fiscales et compétitivité : enjeux au niveau communautaire* », alors que son rapport de stage de l'Ena en 2002, avait comme thème : « *Immatriculation des terres du Domaine national : quand la réalité prend le pas sur la loi* ». Quant à son mémoire de Maîtrise à l'Ugb, il portait sur : « *Responsabilité pénale individuelle en droit international* ».

Abdoulaye Diagne, c'est également une collaboration avec le Fmi. A cette occasion, il a produit un document portant sur « *Contributions à des rapports d'assistance technique du Département des Finances publiques du Fonds monétaire international sur la mobilisation des recettes* », en qualité d'expert externe du Fmi. Ce féru de l'Aïkido avec une pratique avancée et assidue, parle en dehors du français, l'anglais. Né en 1977 à Dakar, Abdoulaye Diagne est marié et père de trois enfants.

**Aliou KANDE**

ABDOULAYE DIAGNE, DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS ET DES DOMAINES

# « La prochaine étape, c'est la digitalisation intégrale »

Entretien réalisé par par Abdoul Rahmane DABO





*Nommé en février dernier à la tête de la Direction générale des Impôts et des Domaines (Dgid), Abdoulaye Diagne n'a pas perdu du temps. Il s'est rapidement mis au travail en se lançant dans une tournée nationale de visite de ses services sur toute l'étendue du territoire. Dans cet entretien exclusif à la « Dépêche diplomatique », M. Diagne, revient sur sa feuille de route. Il évoque également la mobilisation des recettes budgétaires affirmant que la Dgid est dans une bonne dynamique. Pour preuve, il a révélé que plus de 1.300 milliards de FCfa ont été collectés entre janvier et juillet 2023. Soulignant que la Dgid va continuer à être la locomotive de la mobilisation des recettes intérieures, il a indiqué qu'un programme de modernisation de l'administration est en cours avec une politique de digitalisation intégrale pour arriver à une dématérialisation complète des procédures. Le volet social n'a pas été en reste puisque le patron de la Dgid entend mener un dialogue franc avec l'ensemble des partenaires sociaux. Ce haut fonctionnaire natif de Dakar n'a pas manqué de remercier le Président de la République, Macky Sall pour la confiance placée en lui mais aussi le Premier ministre, le ministre des Finances et du Budget.*

**M. Diagne depuis février dernier, vous êtes à la tête de la Dgid. Quelle est votre feuille de route ?**

La feuille de route transparait à travers les premiers actes qui ont été posés. Dès notre prise de service, nous avons pensé que pour pouvoir manager la Dgid installée à Dakar mais également dans les capitales régionales, il fallait se rendre au niveau de chaque service, constater de visu la situation. Dans le cadre de ce management, que je considère comme concret et inclusif, j'ai effectué une tournée au niveau de Dakar et de l'ensemble des centres des services régionaux. Ces premiers actes préfigurent notre feuille de route. Nous sommes sortis de cette tournée avec la conviction qu'il fallait mettre en place un programme de rénovation des services fiscaux, tant au niveau physique que fonctionnel, c'est-à-dire dans notre manière de paraître et de faire. Il fallait également étendre nos services en se positionnant au-delà des capitales régionales notamment pour être plus proche des populations. Le tout sera accompagné d'une politique de digitalisation des services. Ce qui fera que toutes nos procédures seront dématérialisées et accessibles.

**Où en êtes-vous dans le cadre de la mobilisation des ressources pour l'année 2023 ?**

On est à mi-chemin, sinon plus. Actuellement, nous sommes à plus de 1.300 milliards de FCfa de recettes mobilisées en



juillet, même si nous n'avons pas encore bouclé la comptabilité du mois. Par rapport à l'objectif assigné (2.300 milliards de FCfa), on a déjà fait plus de la moitié, avec un taux de progression de nos recettes de plus de 11% par rapport à la même période de l'année dernière.

**Pour 2024, l'Etat prévoit un budget de près de 7.000 milliards de FCfa. Quelle sera la contribution de la Dgid ?**

Pour 2024, cela devrait être, comme par le passé, une contribution significative. Il faut rappeler que nous sommes dans un contexte de transition fiscale où l'administration fiscale doit mobiliser la part la plus importante des recettes. La part de la Dgid dans les recettes fiscales tourne en moyenne autour de 66%.

**Après quelques années de mise en œuvre, quelle appréciation faites-vous**

## de la stratégie de mobilisation des recettes à travers le programme budgétaire (Yaatal) de la Dgid ?

Je peux dire que c'est un succès dans la mesure où cela a permis de s'arrêter et de réfléchir de façon concrète sur la politique d'élargissement de l'assiette. Grâce à une immatriculation de masse, beaucoup de contribuables ont été recrutés. Le programme « Yaatal » va même au-delà de la mobilisation des recettes fiscales. Il intègre un volet foncier qui est également une mission de la Dgid. Par exemple à Mbour, avec l'opération « Sama kayitoukeur », nous avons pu délivrer des titres de propriété pour favoriser la sécurisation foncière. Ce sont des acquis à consolider et dépasser rapidement. Il est vrai qu'on a procédé à un élargissement de l'assiette qui est assez significatif mais il faut aller au-delà, avoir une cible pour recentrer nos actions et activités. Cette cible c'est l'amélioration des recettes fiscales et non fiscales tirées du foncier. Nous avons encore une très grande marge concernant le foncier. C'est pourquoi, dans le cadre de la politique que nous allons mener, un volet important est consacré au foncier.

Nous allons faire une réflexion très poussée. Je sais que des efforts importants ont été faits en termes de simplification du dispositif normatif (Code général des impôts) mais un effort supplémentaire doit être fait. En plus, il faudra un cadre opérationnel efficace. C'est pourquoi, l'administration du Cadastre qui est début du processus de recensement des assiettes foncières sera renforcée, à travers un programme de renforcement des équipements du Cadastre (Preac). Nous avons prévu du matériel spécifique, du matériel portatif, roulant et volant. Nous comptons acquérir une flotte de drones très significative. Ce qui va nous permettre de couvrir l'ensemble du territoire. Ce travail va permettre d'avoir une bonne maîtrise de l'assiette, avoir une situation précise de chaque immeuble.

Ensuite, il y a un travail d'exploitation des données cadastrales. Ainsi, chaque citoyen sera imposé de la façon la plus optimale, qu'il s'agisse d'impôt d'Etat ou d'impôts recouvrés au profit des collectivités territoriales. Quand les collectivités territoriales ont une autonomie financière car leurs impôts sont recouvrés de façon optimale, cela va libérer un espace budgétaire pour l'Etat et lui permettre de rationaliser son action vers d'autres axes non moins prioritaires.

Enfin, en parlant toujours du foncier, il y a un aspect important à ne pas perdre de



« Concernant la mobilisation des recettes, on est à mi-chemin sinon plus.

Actuellement, nous sommes à près de 1.300 milliards de FCfa de recettes mobilisés en juillet même si nous n'avons pas encore bouclé la comptabilité du mois. Par rapport à l'objectif assigné (2.300 milliards de FCfa), on a déjà fait plus de la moitié ».

vue. L'Etat est propriétaire foncier. Il met son patrimoine privé à disposition à travers des baux. Une réflexion sera menée concernant ces baux, notamment sur leur recensement exhaustif et leur sécurisation ainsi que sur la révision des barèmes pratiqués, pour améliorer le rendement des recettes domaniales. Donc, c'est tout un travail qui sera fait pour booster la collecte des recettes fiscales et non fiscales destinées à la fois au budget de l'Etat et des collectivités territoriales.

### Quelles sont les prochains caps que la Dgid compte franchir pour asseoir son rôle de principal pourvoyeur des recettes intérieures du budget de l'Etat ?

La position de principale pourvoyeuse de recettes de la Dgid est déjà assise. Je pense plutôt qu'il faut consolider cette position. Nous avons un objectif significatif de 2.300 milliards de FCfa en 2023. Il faudra forcément aller au-delà. Chaque fois que le budget de l'Etat croît, notre part dans les objectifs de recettes va augmenter. Nous avons fait 1.000 milliards en 2015, 2.000 milliards en 2022, il faudra aller à 3.000 milliards de FCfa dans un futur pas lointain. Pour cela, il faudra une administration moderne, bien dotée, installée sur l'ensemble du territoire mais surtout une administration qui aura franchi son cap digital. Nous avons un projet « Dgid digitale » qui s'appuie sur un plan stratégique informatique déjà en place. La prochaine étape, c'est de faire franchir à la Dgid un cap digital de sorte qu'on arrive

à une digitalisation complète et intégrale de nos procédures.

### La Dgid comporte des organisations syndicales et sociales. Quelles stratégie et politique sociale comptez-vous mettre en œuvre pour garantir l'apaisement du climat social et l'épanouissement du personnel ?

Pour moi, il faut une politique sociale consolidée. On parle de syndicats, d'amicales mais on parle moins de la mutuelle. La mutuelle, c'est une organisation utile qui fédère l'ensemble des agents de la Dgid. Dans la mutuelle, des pas significatifs ont été franchis en termes de couverture médicale, de restauration... Il y a un projet de construction d'une clinique avec la fin de la phase de la fondation. Actuellement, nous travaillons sur l'acquisition du matériel dédié. Le financement est complètement bouclé. La clinique sera livrée bientôt.

S'agissant des syndicats, pour moi, il n'y a pas de meilleure méthode que le dialogue. Un syndicat, c'est un instrument de dialogue social. Moi, je ne regarde jamais un syndicat comme étant un adversaire. Dans ma conception intellectuelle, un syndicat est considéré comme un instrument de dialogue social. Je veux en faire des partenaires. J'ai échangé avec les syndicats, je crois qu'ils adhèrent à cette position. Nous aurons un cadre de dialogue permanent et sincère de sorte qu'à chaque fois, on pourra faire une évaluation des acquis et voir comment les dépasser ensemble.

### Votre mot de la fin M. Diagne

Je rends grâce à Allah (SWT) et prie sur son Prophète Mohamed (SAS). Je remercie mes défunts parents et prie pour eux. Ils ont forgé ma personnalité et assis mes convictions. Je remercie mon épouse et mes enfants ainsi que toute ma famille. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Chef de l'Etat, Macky Sall, qui m'a fait confiance parmi plusieurs fonctionnaires méritants à qui je rends hommage pour leur loyauté et leur accompagnement. Je remercie également le Premier Ministre, Amadou Bâ, qui est un des nôtres et qui a une attention particulière pour cette maison. Je remercie aussi le Ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Ba, avec qui nous sommes en parfaite symbiose. Il nous donne des orientations claires et précises. Il a de grandes ambitions pour l'ensemble des services du Département des Finances et particulièrement pour la Dgid.



GESTION TRANSPARENTE ET SECURISEE DU FONCIER

# Le rôle du Cadastre dans la gestion des dossiers

*Le Cadastre joue un rôle majeur dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise du foncier. En plus, il est impliqué dans la réalisation de grands projets de développement à l'échelle du pays.*



L'apport du Cadastre dans la gestion transparente et sécurisée du foncier n'est plus à démontrer. Malgré les contraintes de mise en œuvre, la Direction du Cadastre s'est engagée, dans le cadre du Plan Sénégal émergent (Pse) horizon 2035 notamment le Plan d'Actions prioritaire ajusté et accéléré (PAP 2 A) 2021-2023 et du Programme Yaatal (horizon 2020 –

2024), à réaliser des activités portant sur l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise du foncier. A cet effet, le Directeur du Cadastre a signé un Contrat d'objectifs et de performance avec le Directeur général des impôts et des domaines.

Selon un document de la Dgjd, dans le cadre du Programme Yaatal de la Dgjd, la Direction du Cadastre s'est engagée sur

deux objectifs : l'élargissement de l'assiette fiscale et la sécurisation foncière. Par rapport à la mise en œuvre du premier objectif, ajoute la même source, elle procède à l'évaluation et la contre-expertise des biens immeubles de l'Etat, des collectivités territoriales et des usagers en s'appuyant un cadre normatif en vigueur. Entre autres, elle s'appuie sur un manuel de procédures (en

cours de validation) et utilise les documents d'urbanisme, le Code des Collectivités locales, le Code de l'Environnement etc. « Pour le renseignement des données à but fiscal, la Direction du Cadastre a réalisé un objectif de 49309 en 2020 contre 47465 fiches de renseignement en 2021. Au titre de l'année 2021, la Direction du Cadastre a traité un nombre de 1.852 demandes de cessions définitives correspondant à un montant de 5.577.406.550 de FCfa et a délivré 18.350 extraits de plan pour un montant de 286.875.350 de FCfa (Dcad, 2021) », détaille le document.

La même source de rappeler que la Direction du Cadastre avait appliqué, en 2016, la directive n° 09/2009/CM/Uemoa du 26 juin 2009 portant Plan comptable de l'Etat (Pce), en recensant un nombre de 241 biens immobiliers et qui sont évalués à un montant de 58.636.954.427 de FCfa (Gadjid, A S, 2019). Dans le cadre de la sécurisation foncière, la Direction du Cadastre informe avoir dénombré, au titre du 31 décembre de l'année 2021, 1.358.188 parcelles dotées de Nicad à l'échelle nationale, traité un nombre de 9.332 dossiers de régularisation et 10.176 demandes de Certificat d'identification cadastral (Dcad, 2021).

Dans cette quête perpétuelle des actions de sécurisation foncière, la Direction du Cadastre a réalisé un nombre de 6.206 dossiers de morcellement en 2021 contre 7.972 dossiers en 2020. Elle poursuit des opérations de parachèvement de la transformation digitale en numérisation au titre de l'année 2021, 18.193 fonds de dossiers contre 15.559 en 2020. Aussi, a-t-elle rattaché 26 lotissements au RRS04 en 2021, réalisé une cartographie par drone une surface globale de 27.015.005 ha (entre 2016 et 2018), et examine actuellement les propositions d'assiette à immatriculer dans les communes de Pikine, Parcelles-Assainies, Rufisque, Keur Massar, Kounghoul, Birkilane, Thilogne, Bokidiawé.

### **En 2021, 1.358.188 parcelles dotées de Nicad à l'échelle nationale**

Au titre de l'année 2020 la Direction du Cadastre précise avoir transmis au secrétariat de la Commission de contrôle des opérations domaniales (Ccod) pour examen une proposition d'assiette à immatriculer d'une surface totale de 5.606 ha 59 a 60 ca (Dcad, 2020).

La Direction du Cadastre est aussi sollicitée dans le cadre de la sécurisation des assiettes réservées aux forces de défense



et de sécurité, la mise en œuvre de la politique d'urbanisation, d'environnement, de protection sociale. En plus, elle intervient dans le cadre des actions définies par le Ministère en charge de l'Environnement à travers les Commissions nationales et régionales de Conservation des Sols. Elle apporte aussi son concours dans les instances de conciliation entre l'Etat et les personnes impactées des projets structurants, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation par le biais des autorisations de construire et de lotir, et des opérations de prospection d'assiettes devant abriter les services sociaux de base tels que la Santé, l'Education, les Loisirs, la Culture etc. Elle joue également un rôle d'assistance aux près des Tribunaux.

Dans le Pse, document stratégique de référence de la planification économique et social du Sénégal, la documentation cadastrale est utilisée lors des études d'avant-projet sommaire et les études de faisabilité des travaux d'intérêt général. A cet effet, la Direction du Cadastre a appuyé beaucoup de structures publiques, parapubliques, privées notamment le Programme de modernisation de la gestion foncière (Promogef), du Procasaf, du Promoged des Pôles urbains ; le programme de 100.000 logements, etc.

En outre, elle a apporté son concours au niveau de la libération des grands projets (Train Express Régional, Kms3, Bus Rapid Transit, le Port de Ndayane, etc.)

**A. KANDE**



COLLECTE DE LA TVA LSE 15 ET LE 16 JUIN 2023

# Plus de 100 milliards de FCfa collectés en deux jours, malgré la grève de certains agents

*Le mot d'ordre de 48 heures de grève du Syndicat des agents des impôts et domaines (Said), n'a pas engendré une paralysie des services de recouvrement du ministère des Finances. L'Etat, a même pu collecter 100 milliards FCfa en deux jours.*

**O**n avait prédit le pire les 15 et 16 juin derniers, mais les prédictions se sont révélées fausses. En effet, la grève du Syndicat des agents des impôts et domaines (Said) qui avait bien choisi les jours de grève, a fait craindre le pire. Mais selon les estimations le taux de suivi des consignes par les agents de la Direction générale des impôts et domaines (Dgid) est tombé à 10 %, contre 11 % le premier jour.

Mieux, l'objectif du syndicat de paralyser la collecte des recettes fiscales, l'essence même de la Dgid, a été un échec patent. Car, « plus de 100 milliards de FCfa ont été collectés entre le 15 et le 16 juin 2023, ce qui est présenté comme un record », selon la Direction générale. Pourtant, le Said avait soigneusement choisi ses dates : le 15 du mois correspond au jour de collecte de la Tva, principale source de financement du budget de l'État. L'objectif était donc clairement de perturber la collecte des recettes et d'asphyxier les finances publiques, peu avant la période de la Tabaski.

Mais dans un communiqué, le Bureau exécutif du Said a soutenu que contrairement à la déclaration de la Direction des Impôts et Domaines, le mot d'ordre de grève a été bien suivi, accusant la hiérarchie d'avoir sorti « les gros moyens » pour « tenter vainement de discréditer et d'endiguer le mouvement ».

**D. MANE**





## PHASE 2 DU TRAIN EXPRESS REGIONAL

# Le terminus de la gare de l'Aibd réceptionné par Macky Sall

*Le Chef de l'Etat, Macky Sall, a réceptionné, le samedi 8 juillet 2023, le terminus de la gare du Ter de l'Aibd. Bâtie sur une superficie de 5.000 m2 et composée de 3 bâtiments, la structure (14<sup>e</sup> gare du Ter) est réalisée dans le cadre de la phase 2 du Ter va faciliter la liaison entre l'Aibd et la capitale. Accueilli avec enthousiasme par les populations, le Président Macky Sall a réaffirmé son ambition de voir le Ter s'étendre davantage pour desservir de nouvelles localités, notamment celles situées au cœur du Sénégal.*

Cette vision, a rappelé le Chef de l'Etat, s'inscrit dans la perspective d'un Sénégal émergent, caractérisé par la justice sociale et l'équité territoriale. Mais surtout de faire en sorte que les Sénégalais bénéficient des mêmes confort que les habitants des pays développés. « Cette infrastructure moderne harmonieusement intégrée dans l'écosystème de l'Aibd, est le symbole du Sénégal en construction, le Sénégal des chantiers qui avance à grands pas sur la voie du progrès. Ma vision des infrastructures a toujours été de considérer que ce qui est bien pour les pays développés, l'est aussi pour le Sénégal, et que si nous voulons le meilleur pour nous et les générations d'après, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions » a-t-il souligné.

Depuis son inauguration, a rappelé le Président Sall, « le Ter continue de faire le bonheur de nos populations en battant tous les records d'adhésion populaire avec des millions de passagers transportés, j'en suis très heureux et très fier. Ce terminus que nous réceptionnons aujourd'hui s'inscrit dans cette dynamique de toujours choisir le meilleur pour notre cher pays. En plus de son bâtiment principal et de ses commodités intérieures, ce terminus comprend également un pont d'une longueur de 195 mètres, connectant la gare au terminal de l'aéroport, avec un tapis roulant pour faciliter le déplacement des passagers », a-t-il indiqué. De 15 trains à la première phase pouvant accueillir chacun 565 passagers, le Sénégal sera à 22 avec la deuxième



phase pour tenir compte de la hausse significative du trafic.

L'entreprise turque Summa a réalisé cet important ouvrage en moins d'un an. Une performance saluée par le Chef de l'Etat, encourageant les parties impliquées dans la réalisation de la deuxième phase du Ter de tout faire pour terminer le chantier dans les meilleurs délais. « Je vous engage à continuer le travail avec la même diligence et la même détermination pour le parachèvement du projet dans les meilleurs délais. Cela dit et fait, notre ambition ne s'ar-

rête pas entre Diamniadio et Diass. Notre ambition, c'est que le Ter aille encore plus loin pour desservir d'autres localités, plus loin dans le Sénégal des profondeurs, parce que c'est cela notre vision du Sénégal émergent, dans la justice sociale et l'équité territoriale, le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous », leur a-t-il lancé. Au nom des populations environnantes (comme de Diass et Keur Mousseu), les autorités locales de ces deux communes ont exprimé leur gratitude au Président Macky Sall.

**D. MANE**



AEROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE

# Une hausse de 23 % du trafic passager et de 6 % du fret au premier trimestre 2023

*L'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) de Diass a connu une forte hausse de son trafic passager 23 % et de fret (6 %) au premier trimestre 2023, selon les statistiques de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anacim). Une situation qui confirme la tendance notée depuis l'année dernière.*



**A**près la pluie, le beau temps. Cette maxime s'adapte bien à la situation de l'Aibd qui, depuis l'année dernière voit son trafic reprendre son envol après les deux années difficiles (2020 et 2022) à cause de la pandémie de la Covid-19. En

effet, avec une hausse de 23 % du trafic passager et de 6 % du fret au premier trimestre 2023, l'on peut sans se tromper affirmer que l'Aibd tire son épingle du jeu, tant le milieu s'avère très concurrentiel. Autrement dit, le transport aérien a repris des

ails. « Le premier trimestre 2023 traduit la poursuite d'une croissance continue du trafic observé depuis une vingtaine de mois avec des hausses permettant de s'approcher du volume normal de trafic d'avant crise », lit-on dans le rapport de l'Anacim.

## Résistance des compagnies sénégalaises

Le transport de fret, il a progressé de 6 % avec 617 tonnes de plus transportées par rapport au premier trimestre 2022 quand elle était de 10.045 tonnes. Il dépasse ainsi de 8 % son niveau sur la même période d'avant crise en 2019. Alors que transport de passagers, comparativement à la même période de l'année dernière, est en hausse de 23 %, avec 715.587 passagers transportés contre 581.393 passagers, soit un excédent de 17 % par rapport à l'avant-crise en 2019. Le plus encourageant dans cette situation, c'est que les compagnies aériennes de droit sénégalais résistent aux pavillons étrangers. Selon toujours le rapport de l'Anacim, les trois compagnies aériennes locales (Air Sénégal, Transair et Arc en ciel), restent dynamiques avec une croissance continue du trafic qu'elles gèrent au regard des premiers trimestres des cinq dernières années. « En effet, ces dernières ont traité le quart du trafic passager à l'Aibd et 15 % du fret à travers un peu plus du tiers des mouvements



d'avions de la plateforme au cours de ce trimestre », fait remarquer l'Anacim. Précisant que « l'essentiel de ces parts de marché est assuré par la compagnie nationale publique Air Sénégal ». La part de marché de ces trois compagnies aériennes nationales du trafic au départ et à destination de l'Aibd repré-

sente 25 % du trafic passagers, 15 % du fret et 36 % des mouvements. Mais c'est Air Sénégal qui tire plus son épingle du jeu. À elle seule, cette compagnie détient 22 % des passagers, 15 % du fret et 26 % des mouvements faisant d'elle le leader sur la plateforme de Diass. **D. MANE**

## « AEROVILLE » DE L'AEROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE 60 milliards de FCfa mobilisés au premier forum « Invest in Senegal »

L'ambitieux projet futuriste « aéroville » de l'Aibd plus connu sous le nom de « Airport city » de l'Aibd a été présenté, le 7 juillet 2023, au premier forum « Invest in Senegal » par la Direction générale. Selon la Rts, l'Aibd a pu mobiliser plus de 60 milliards de FCfa. Ce projet a pour ambition de transformer l'Aibd en un pôle de développement avec des infrastructures modernes offrant toutes les commodités. « Notre ambition, c'est d'avoir un aéroport qui met le passager dans de bonnes de conditions de voyage », a dit le Directeur général de l'Aibd, Abdoulaye Dièye.

Il s'agit surtout de renforcer la composante commerciale du portefeuille d'activités aéroportuaires ». Le pactole mobilisé permettra la construction de 4 complexes hôteliers pour 650 chambres dans la réserve foncière de l'aéroport, mais aussi des infrastructures dans la distribution des hydrocarbures, les affaires et dans l'immobilier tertiaire. Il s'agit, entre autre d'une station d'essence qui sera



construite par Petrosen avec une aire de repos, un salon de thé, un restaurant, d'un centre d'innovations et d'affaires. Ce qui fait

dire au Directeur général Abdoulaye Dièye que le bilan est « satisfaisant ». **D. MANE**



DEMARRAGE DES TRAVAUX DU PORT DE NDAYANE

# 2 milliards de FCfa aux impactés du département de Rufisque

*Dans le cadre des travaux du port de Ndayane, l'Etat a libéré les premiers chèques des personnes impactées par le projet. Il s'agit d'un montant de 2 milliards de FCfa remis aux impactés du département de Rufisque.*

Le processus d'indemnisation des personnes affectées par le projet du futur port de Ndayane a démarré le vendredi 7 juillet 2023 à Rufisque. La cérémonie s'est déroulée à la Préfecture de Rufisque sous la présidence du Préfet de Rufisque, Serigne Babacar Kane et du Directeur général du Port autonome de Dakar (Pad), Mountaga Sy et des Personnes affectées par le projet (Pap) dans la phase prioritaire du projet au niveau du département de Rufisque, informe un communiqué du Pad. Les autorités du Port rappellent que Rufisque et Mbour sont les deux départements impactés par le projet « à travers leurs différentes communes notamment Yenne et Toubab Dialaw pour le département de Rufisque et les communes de Popenguine, Ndayane et Diass pour le département de Mbour ».

## 5.464 personnes impactées au total

Grâce au leadership du Directeur général de la Sonapad, « le budget nécessaire a été mobilisé et bouclé, le processus conduit par les autorités administratives, avec un barème plus favorable que ce qui a été fait jusqu'à présent dans les projets similaires », lit-on dans le document qui précise que le processus a nécessité « plusieurs rencontres entre l'administration, la Direction générale du Port autonome de Dakar et les Pap pour une harmonisation des barèmes de paiement, mais aussi un correct réaménagement des taux d'indemnisation qui ont été pendant longtemps la pomme de discorde ». Après le département de Rufisque, celui de Mbour abritera, dans les jours à venir, une cérémonie identique, assurent les autorités du Port.



A signaler que 33 Pap de Yenne et Toubab Dialaw de Rufisque se situant dans la zone prioritaire du projet ont reçu leurs chèques d'un montant global de 2 milliards de FCfa. Le montant total budgétisé pour les Pap des deux départements est arrêté à 15 milliards de FCfa. Sur l'ensemble des deux départements, 5.464 personnes sont concernées dont 83 pour le département de Rufisque. Le Préfet du département de Rufisque, Serigne Babacar Kane, et le représentant des Pap, se sont félicités de « l'aboutissement d'un processus qui n'a pas été facile ». Mais « le consensus pour

*l'intérêt général au profit du plus grand projet économique du Sénégal a prévalu ».* Quant au Directeur général du Port autonome de Dakar, Mountaga Sy, il s'est réjoui « d'un couronnement d'efforts de la part de l'administration centrale notamment le travail colossal des préfets de Mbour et de Rufisque, de ses collaborateurs du Port de Dakar et de l'engagement des Pap ». Mountaga Sy d'informer qu'une stratégie de communication sociale sera mise en place pour accompagner les Pap dans leur recasement après avoir reçu leurs chèques.

**D. MANE**

RELANCE DU CHEMIN DE FER DAKAR-TAMBACOUNDA

# Le train marchandise va rouler au plus tard en janvier 2024

*L'assurance est du ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, Mansour Faye, qui a effectué une visite à Thiès.*

**L**e Président Macky Sall l'avait promis en février dernier lors du Conseil des ministres décentralisé, Mansour Faye, est catégorique : le train marchandise roulera au plus tard en janvier 2024 sur l'axe Dakar Tambacounda. Il visitait les chantiers sur l'axe Pout-Thiès-Diourbel. A rappeler qu'aucun train au Sénégal n'a parcouru cette ligne depuis 2018. Le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, revenant sur la relance du rail, a indiqué de nombreuses étapes ont été franchies depuis le Conseil des ministres décentralisé. A l'occasion, il a fait le circuit jusqu'à Diourbel pour voir l'état d'avancement des travaux. A l'occasion, il a affirmé que le taux d'exécution des travaux a aujourd'hui atteint les 70%, soulignant que d'autres axes suivront.

Sa visite a fait renaître l'espoir chez les cheminots qui ont exprimé leur reconnaissance au Président Macky Sall pour avoir maintenu les travailleurs de l'ex-Dakar-Bamako ferroviaire (Dbf) et ceux de Transrail dans des conditions sociales idoines. Ils seront tous redéployés dans la nouvelle société « *Les Chemins de fer du Sénégal* » (Cfs). Et d'après Mansour Faye, « *la note de ce redéploiement est même signée* », ajoutant que la cité Balabé de Thiès sera également définitivement affectée aux ayants-droit.

**D. MANE**





## LOGEMENTS SOCIAUX

# La Cdc annonce un vaste programme

*La Caisse des dépôts et consignations (Cdc) a annoncé un vaste programme de logements dans les différents départements du Sénégal. C'était lors du premier forum « Invest in Senegal » tenu les 6 et 7 juillet 2023 à Dakar.*

Le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (Cdc), Mamadou Diao dit Mame Boye Diao, a tenu une conférence de presse, en marge du premier forum « Invest in Senegal » pour présenter les grands projets de sa structure et décliner ses ambitions. A l'occasion, il a affirmé que la Cdc qui est dotée d'un budget d'environ « 300 milliards de FCfa » va démarrer, très prochainement, un vaste programme d'habitats sociaux dans les départements du pays.

« Nous allons vers le lancement de grands projets avec des partenaires qui sont dans le top 2 de la promotion immobilière de haut standing. L'enveloppe financière qui va être mobilisée va avoisiner les 150 milliards de FCfa pour les phases d'amorçage et de développement des projets », a-t-il indiqué. Non sans souligner que le défi est d'aller vers la départementalisation des logements sociaux. A travers ce forum, la Cdc veut attirer plus d'investisseurs prêts à l'accompagner dans cet ambitieux programme.

**D. MANE**



*Mamadou Diao dit Mame Boye Diao, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (Cdc)*



APPUI DE LA BANQUE MONDIALE AU SÉNÉGAL

# 90 milliards de FCfa pour l'enseignement supérieur...

*La signature du Sénégal reste toujours crédible aux yeux des institutions de Bretton Woods. Le pays vient de bénéficier d'un financement pour l'enseignement supérieur afin de favoriser l'emploi des jeunes.*

**1** 50 millions de dollars soit 90 milliards de FCfa. C'est le montant octroyé le vendredi 30 juin 2023 par la Banque mondiale à l'enseignement supérieur au Sénégal. Selon le communiqué de l'institution, ce financement vise « à améliorer la capacité des établissements d'enseignement supérieur du pays et à adapter les compétences enseignées aux besoins du marché ».

En plus, le ministère bénéficie d'une subvention de 1,9 million de dollars du Fonds fiduciaire multi-donateurs du partenariat pour l'éducation de la petite enfance, un soutien destiné au Projet de l'enseignement supérieur professionnel orienté vers l'insertion et la réussite des jeunes (Espoir-Jeunes). « Ce financement permet la création de huit autres institutions (Isep) dans les régions ciblées par le gouvernement du Sénégal. Les compétences professionnelles adéquates et pertinentes qu'ils offrent permettront de favoriser une intégration rapide des bénéficiaires au marché du travail. Ce projet devrait avoir un impact



positif avec, à court terme, l'inscription de plus de 16.000 étudiants en tant que première cohorte dans les Isep nouvellement créés », a soutenu Keiko Miwa, Directrice

des opérations de la Banque mondiale pour le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

**Daouda MANE**

## ... Et 80 milliards de FCfa pour la gestion des inondations à Dakar

Comme l'enseignement supérieur, l'assainissement a bénéficié de l'appui de l'institution de la Banque mondiale. Et c'est le Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique 2 (Progep 2) qui a ainsi bénéficié d'un soutien financier de 80 milliards de FCfa, soit 135 millions de dollars. Un projet qui cible la partie nord de Keur Massar et le bassin versant du Lac Rose. Objectif : aider le gouvernement à « réduire les risques d'inondation

dans les zones périurbaines de Dakar et anticiper les opérations grâce au renforcement des capacités de planification et de gestion urbaine, lit-on dans le communiqué de la Banque mondiale publié le même jour. « Le nombre de bénéficiaires du projet devrait sensiblement augmenter, passant de 120.000 à 184.000 personnes protégées des inondations », souligne le communiqué de la Banque mondiale. D'après Keiko Miwa, « le financement initial

du Progep 2 a déjà permis de construire 14 km de canaux primaires et secondaires protégeant 55.000 personnes et 345 ha des inondations ». Et d'ajouter : « dans le sillage de ces résultats positifs, nous sommes confiants que ce financement additionnel pourra apporter des solutions structurelles pour atténuer les impacts de fortes pluies dans les zones urbaines prioritaires identifiées par le gouvernement ».

**D. MANE**



PRÉSIDENTIELLE 2024

# Macky Sall se déclare non partant

*La surprise a été grande. Nombreux ont été, au Sénégal, qui spéculaient qui, pour un troisième mandat, qui pour un second quinquennat. Le débat a pollué l'atmosphère politique voire sociale du Sénégal. Le lundi 03 juillet 2023, le Président Macky Sall a surpris tout ce beau monde en déclarant, dans un message à la Nation, qu'il n'est pas candidat à l'élection présidentielle de février 2024.*

Une onde de choc pour les uns tant tout le monde le donnait partant. Fin de suspense pour les plus optimistes. Le Président de la République, Macky Sall, a décidé - dans un message si attendu depuis qu'il a déclaré, le samedi 01 juillet 2023, devant un parterre d'élus venus lui demander d'être leur candidat, qu'il allait se prononcer ce lundi - de ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle. Le patron de l'Alliance pour la République (Apr), son parti et chef charismatique de la grande coalition « Benno Bokk Yaakaar » a dit prendre cette décision « même si le débat juridique a été déjà tranché ». « La Constitution me le permettait », a-t-il martelé. Et de souligner : « Même si j'en ai eu le droit, j'ai décidé de me retirer et de mettre en avant l'intérêt supérieur de la Nation ». « Je l'avais écrit dans mon livre [Le Sénégal au Cœur] paru en 2018 que le mandat de 2019 serait mon dernier mandat », a-t-il alors rappelé.

L'on se rappelle que le 24 juin dernier, Macky Sall avait donné date après les fêtes de Tabaski. « Je vais répondre le moment venu. Mais, ce choix ne peut pas dépendre du contexte dans lequel, nous évoluons. Je ferai à travers un discours à la Nation, un choix libre et souverain qui sera expliqué au peuple et qui sera assumé », avait-il promis. Samedi 1er juillet 2023 déjà, face aux élus locaux qui ont signé une pétition s'engageant à le soutenir s'il est candidat, le Président Macky Sall avait pourtant donné un signal qui n'a pas été bien décrypté. « L'enjeu du moment est d'abord d'être uni. Unis, il n'y a aucune force politique qui peut faire face à Bby. Il faut placer l'intérêt gé-



*néral et l'intérêt de la coalition devant toute autre considération », avait-il déclaré.*

Malgré sa non candidature, dans son message à la Nation du 03 juillet dernier, il a instruit le Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour un bon déroulement du scrutin, saluant, par la

même occasion, la réussite du Dialogue national dont les bonnes propositions seront appliquées en vue de bâtir la Nation dans une paix durable. Le Président Macky Sall a d'ailleurs indiqué que ces dispositions seront mises en œuvre dès la même semaine.

**Daouda MANE**





SECURITE

## L'armée sénégalaise se renforce par d'anciens militaires

*Réengagement des 3 derniers contingents. C'est la décision prise par les autorités pour renforcer les effectifs de l'Armée. Une décision qui tire toute sa pertinence de la situation sécuritaire sous-régionale très délétère.*

**L**e 21 juin 2023, Me Sidiki Kaba, Ministre des Forces armées, a pris une décision « portant rappel à l'activité des personnels militaires à la disponibilité ». Et c'est une mesure qui entre en vigueur à compter du 1er juillet 2023. « Les personnels militaires à la disponibilité, issus des contingents 2019/3, 2020/1, 2020/3, 2021/1, libérés au terme de leur durée légale, sont rappelés à l'activité », lit-on dans le communiqué. Une nouvelle mesure qui fait suite au gel, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, des retraites militaires. Dans un décret signé le 8 mai, le Président Macky Sall avait, en effet, décidé de la suspension, à titre exceptionnel, des départs à la retraite des personnels militaires des Armées. Quant à la Gendarmerie nationale, elle annonçait le programme de recrutement des militaires non rengagés des contingents 2019, 2020, 2021.

Si l'on peut supposer que l'Etat essaie de faire face aux « forces occultes » notamment lors des manifestations politiques, il faut cependant noter que depuis ces dernières an-

nées, l'Etat est en train de redessiner la carte sécuritaire du pays. En plus de la création de nouvelles infrastructures, pour réduire la vulnérabilité de certaines zones du pays face à la criminalité transfrontalière et aux menaces terroristes. Ainsi, à l'Est, à l'Ouest, du Nord comme au Sud, en passant par le Centre, le maillage du territoire national devient une réalité. Le Camp militaire de Goudiry (Est du Sénégal, à la frontière malienne), accueille le 4ème Bataillon de reconnaissance et d'infanterie de l'Armée. Outre Goudiry, il y a Fatick, Louga, Fongolimbi, Maka où l'Armée et la Gendarmerie ont installé de nouveaux cantonnements militaires et brigades de Gendarmerie.

Le camp de Goudiry doit permettre de lutter avec plus d'efficacité contre l'insécurité et les menaces transfrontalières. La situation explosive de la sous-région, où se meuvent des terroristes, pousse tous les pays à réajuster leur stratégie sécuritaire pour faire face aux menaces transnationales. La menace

djihadiste menace même les régions côtières d'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal. Il s'y ajoute que la décision du Mali de mettre fin à la présence de la Minusma et ses Casques bleus n'arrange rien. Le Sénégal est alors obligé de renforcer davantage les effectifs de son armée afin de mieux surveiller son territoire. L'Etat a aussi créé plusieurs écoles militaires de formation. L'Ecole nationale de la Marine complète la carte scolaire des Armées, permettant à tous les corps habillés, de disposer de leurs centres de formation et d'obtenir leur indépendance académique. Bref, le Sénégal est en quête de sa propre souveraineté sécuritaire en formant sa propre élite militaire et paramilitaire. Ces investissements dans les infrastructures, s'accompagnent de celles dans les ressources humaines, l'augmentation continue du budget des Forces de défense et de sécurité (Fds), le recrutement massif d'agents, la revalorisation des indemnités, etc.

**D. MANE**



ABDOULAYE DAOUDA DIALLO, PRESIDENT DU CESE

# Une nomination qui récompense la loyauté, la fidélité et l'engagement

*Depuis le 24 avril 2023, Abdoulaye Daouda Diallo est le président du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Il a remplacé à ce poste, Idrissa Seck. Une nomination qui récompense ainsi la loyauté, la fidélité et l'engagement du maire de Boké Dialloubé (département de Podor) auprès du Président de la République, Macky Sall. Il est l'un des candidats à la candidature de « Benno Bokk Yaakar » pour l'élection présidentielle de 2024.*



Le 24 avril 2023, après la démission de Idrissa Seck de la présidence du Conseil économique, social et environnemental (Cese), le Chef de l'Etat a porté son choix sur son Directeur de cabinet et homme de confiance. Macky Sall nomme ainsi Abdoulaye Daouda Diallo aux commandes du Cese. Une nomination qui traduit encore le degré de confiance entre les deux hommes. Car depuis 2012, le maire de Boké Dialloubé, commune du département de Podor, a été dans tous les gouvernements du Président de la République. Une relation de confiance, de loyauté, de fidélité et d'engagement lie les deux hommes d'Etat depuis plusieurs années. En effet, Abdoulaye Daouda Diallo est présenté comme l'un des plus fidèles du Président de la République. Une proximité avec Macky Sall qui avait conduit l'inspecteur des impôts et des domaines à être écarté du secrétariat général de l'Ipres quand le pouvoir libéral de Me Wade a organisé la descente aux enfers de celui qui sera porté à la Présidence de la République quelques années plus tard.

Arrivé au pouvoir en 2012, Macky Sall a porté son choix sur Abdoulaye Daouda Diallo au poste de ministre délégué en charge du Budget. Un an plus tard, M. Diallo prend du galon. Il atterrit au stratégique ministère de l'Intérieur en remplacement du Général Pathé Seck. Il occupa ce poste jusqu'en 2017, date à laquelle, il migre au ministère des Infrastructures. Après la réélection du Président Macky Sall en 2019, il est nommé ministre des Finances et du Budget en remplacement d'Amadou Bâ qui va s'occuper de la Diplomatie. De 2019 à septembre 2022, Abdoulaye Daouda Diallo a dirigé, avec brio, la politique économique et financière du Sénégal. Le retour du poste de Premier ministre a conduit l'homme politique, membre fondateur de l'Apr à rejoindre le cabinet du Président de la République. Un poste où cet homme efficace, calme, fera moins d'un an avant d'être nommé président du Cese. Une consécration pour le natif de Boké Dialloubé.

### Un parcours élogieux

Après l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Maîtrise en sciences économiques), Abdoulaye Daouda Diallo réussit le concours de la prestigieuse École nationale d'administration et de magistrature (Enam devenue Ena) et sort comme inspecteur des impôts et des domaines. Il est aussi diplômé du Centre ouest-africain de forma-



tion et d'études bancaires (Cofeb) de la Bceao. Ce qui lui ouvre les portes de l'administration fiscale sénégalaise. M. Diallo a également été Directeur général de la Loterie nationale sénégalaise de 2001 à 2003, Secrétaire général de l'ex-Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales de 2005 à 2007 et Secrétaire général de l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal (Ipres).

Un parcours élogieux qui fait qu'aujourd'hui, le président du Cese est parmi les cinq personnalités du régime à se porter candidat à la candidature de « Benno Bokk Yaakar » pour l'élection présidentielle de

2024. Ces défenseurs le qualifient « d'homme généreux, accessible et un véritable bourreau du travail ». Ils soutiennent que le maire de Boké Dialloubé a le profil pour remplacer le Président Macky Sall à la tête du pays. Ils mettent en avant sa connaissance de l'administration, sa longue présence dans le Gouvernement et surtout son statut de membre fondateur de l'Apr. En plus, il est maire depuis 2014. Ses soutiens se sont manifestés récemment à travers le pays mais également dans la diaspora pour demander au leader de l'Apr de le désigner comme candidat de la majorité présidentielle.

**Abdoul Rahmane DABO**



INNOVATION TECHNOLOGIQUE

# Treads, le nouveau réseau social concurrent de Twitter lancé

*La multinationale américaine Meta, a lancé, le mercredi 5 juillet 2023, Treads, son nouveau réseau social, largement inspiré de Twitter, informe Rfi. Selon son fondateur, Mark Zuckerberg, après sa mise en ligne, le nouveau réseau social a enregistré cinq (5) millions d'inscriptions à peine 4 heures.*

« **L**a plateforme Threads est une nouvelle application de conversation écrite conçue par l'équipe Instagram. Treads offre aux créateurs de contenu et aux différents utilisateurs un nouvel espace dédié au partage d'actualités en temps réel et aux conversations publiques », informe un communiqué en date du 7 juillet 2023 signé de Meta qui dit continuer de déployer ses efforts pour rendre la plateforme Threads « compatible avec les réseaux sociaux ouverts et interopérables, ce qui pourrait façonner l'avenir de l'Internet ». A noter que Instagram est une plateforme où des milliards de personnes à travers le monde communiquent via des photos et des vidéos. A travers Threads, Meta dit viser la création d'un « espace positif et créatif pour échanger des idées, étendant ainsi les atouts d'Instagram au texte ».

Tout comme sur Instagram, Threads permettra aux utilisateurs de suivre et de se connecter avec leurs amis ou encore des créateurs de contenu partageant les mêmes centres d'intérêt, y compris les personnes suivies sur Instagram et au-delà. Les utilisateurs de Threads pourront également bénéficier des outils de contrôle de sécurité et d'utilisation préalablement établis par Meta. Facile à utiliser, l'application Threads permet aux utilisateurs d'être authentifiés avec leurs identifiants Instagram existants tout en ayant la possibilité de personnaliser leur profil. Quant aux utilisateurs de Threads de moins de 16 ans (ou de moins de 18 ans dans certains pays), ils seront automatiquement associés à des profils privés une fois connectés. Ils auront le choix de suivre les mêmes comptes que sur leurs profils Instagram ou de découvrir d'autres personnes ayant les mêmes cen-



tres d'intérêts. Les principales fonctionnalités d'accessibilité disponibles aujourd'hui sur Instagram telles que le lecteur d'écran ou encore les images générées par l'IA, seront également activées sur Threads, poursuit le communiqué.

Les messages peuvent contenir jusqu'à 500 caractères comprenant des liens, des photos et des vidéos d'une durée maximale de 5 minutes. Les publications sur Threads peuvent être partagées en Story sur Instagram ou sous forme de lien sur toute autre plateforme. Tout comme sur Instagram, les utilisateurs de Threads peuvent bénéficier de plusieurs fonctionnalités, à savoir « Mots Masqués » pour filtrer les réponses aux discussions partagées, « Se Désabonner », « Bloquer », « Restreindre » ou encore « Signaler un Profil » en ouvrant le menu à trois

points. A noter que tous les comptes bloqués sur Instagram seront automatiquement bloqués sur Threads. Depuis 2016, Meta dit avoir investi plus de 16 milliards de dollars dans la mise en place des moyens technologiques nécessaires à la protection de ses utilisateurs. L'entreprise reste mobilisée sur le développement de ses efforts en matière d'intégrité. Meta déploie aujourd'hui Threads sur iOS et Android dans plus de 100 pays. Les habitants de ces pays peuvent télécharger l'application sur l'App Store d'Apple et le Play Store de Google. En plus de rendre Threads compatible avec le protocole ActivityPub, Meta ajoutera bientôt un certain nombre de nouvelles fonctionnalités afin de continuer à améliorer l'expérience de ses utilisateurs.

D. MANE

COUP D'ÉTAT DE 2023 AU NIGER

# Le Président Mohamed Bazoum destitué par le Général Abdourahamane Tiani

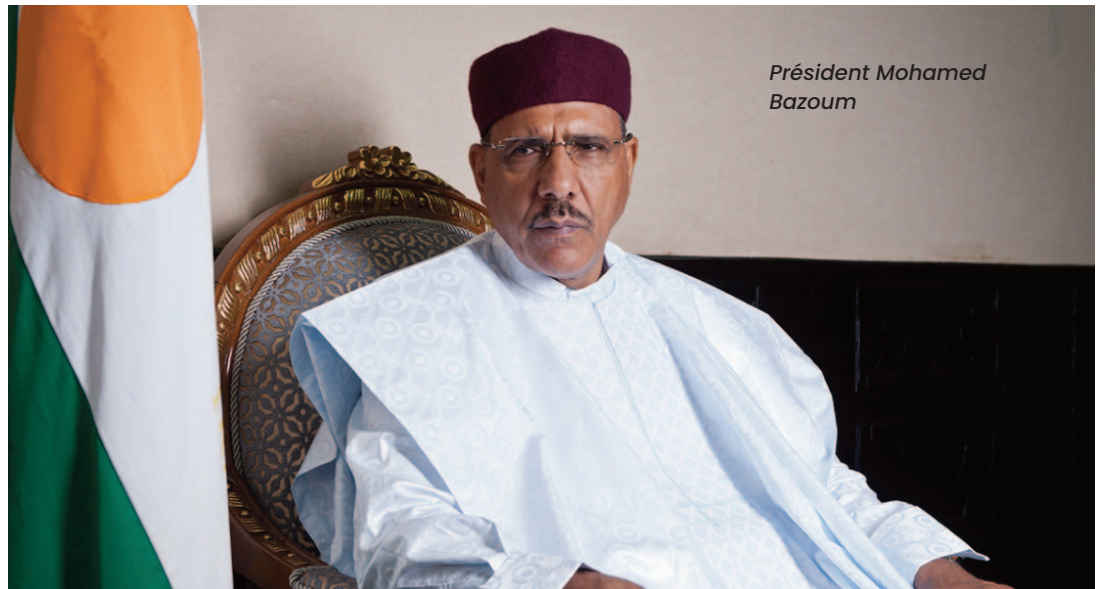
*Après le Mali, La Guinée et le Burkina Faso, le Niger a renoué avec les coups d'Etat. En effet, le 26 juillet 2023, le Président Mohamed Bazoum a été déposé par les militaires.*

**L**e président Mohamed Bazoum destitué et qui refuse de signer, selon des informations, sa destitution, est, à ce jour-là, séquestré dans le Palais présidentiel. Le Niger vient ainsi, selon des observateurs, connaître son 3ème coup d'état organisé au cours de cette décennie, après l'échec de deux tentatives en mars 2021 et 2022. Après un imbroglio, les Forces de sécurité et de défense qui étaient divisés, ont fini par se retrouver et mettre en place un Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (Cnsp). La junte décrète alors la fermeture des frontières du pays, la suspension des institutions étatiques et un couvre-feu sur tout le territoire.

Le coup d'état conduit à une crise régionale. En effet, le 31 juillet, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) réunis sous la présidence tournante du président nigérian Bola Tinubu fixent un ultimatum à la junte militaire, exigeant la libération immédiate du président Bazoum et le retour à l'ordre constitutionnel dans un délai d'une semaine. À défaut, la Cedeao déclare qu'elle « prendra toutes les mesures nécessaires » et que « ces mesures peuvent inclure l'usage de la force ».

Mais, les militaires ont eu l'adhésion des populations au point que la Cedeao est obligée de privilégier le dialogue.

**D. MANE**



Président Mohamed Bazoum



Général Abdourahamane Tiani



MALI

# Le retrait de la Minusma entériné par l'Onu

*La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), comme l'ont souhaité les autorités maliennes et accepté par l'Onu, va se retirer du Mali sur une période de 6 mois, c'est-à-dire, au plus tard en décembre 2023.*

Le 16 juin 2023, Bamako avait accusé que « la Minusma semble devenir une partie du problème en alimentant les tensions intercommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale », demandant le départ sans délai des casques onusiens de son sol. Le 30 juin 2023, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2690, autorisant la Minusma à entamer un « retrait sûr et ordonné » du Mali, comme l'ont souhaité les autorités maliennes. Le mercredi 5 juillet dernier, le plan de retrait de la Minusma a été présenté au Ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop. Un comité conjoint entre la Minusma et Bamako va se réunir pour accompagner ce retrait. L'information a été donnée par El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu, par ailleurs chef de la Minusma. « Un comité conjoint entre la Minusma et le gouvernement va se réunir

dans les 48 heures pour déjà pouvoir commencer le travail », a indiqué Bamako. « La réunion, qui s'est tenue à la demande de la Minusma, a permis de discuter d'un retrait ordonné et sûr de la Mission au 31 décembre 2023 », a indiqué le responsable onusien. « La délégation de la Mission onusienne a fait une présentation sur le processus et les défis qu'il implique. Et les deux parties ont convenu de la nécessité d'une coopération et d'une coordination renforcées », a-t-il poursuivi.

L'objectif, dit-il, étant « d'assurer l'achèvement du processus de retrait dans le délai imparti ». Et d'ajouter que « plusieurs mécanismes seront mis en place aux niveaux technique et politique, avec des représentants du Mali et de la Minusma, pour traiter les différents aspects du processus, y compris le retrait du personnel civil et en uniforme, le transfert des tâches, la logistique, la sécurité et la communication stratégique ». La Mission, poursuit Et El-Ghassim Wane, ainsi que les Nations Unies sont dé-



terminées à assurer la réalisation de ce plan de retrait dans les délais qui ont été stipulés.

Et pour cela, nous aurons besoin de l'accompagnement et du soutien de l'Etat malien... L'exécution de ce plan de retrait va demander énormément de travail », a insisté le Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu. De son côté, la partie malienne indique avoir « accepté de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter les demandes urgentes de la Minusma dans l'intervalle ». « Il y a énormément de choses à faire dans un délai court, ce qui va nécessiter une mobilisation de nos équipes pour pouvoir répondre avec promptitude. Nous nous sommes entendus sur ce qu'il y a lieu de faire et sur le chronogramme que nous devons élaborer immédiatement pour pouvoir aboutir à ce retrait, à la période indiquée du 31 décembre 2023 », a déclaré Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Source : afrik.com

SOMMETS DE LA CEDEAO ET DE L'UEMOA EN GUINEE-BISSAU

## Les sanctions contre le Mali levées

Bissau a accueilli, hier dimanche 09 juillet 2023, la 63e Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en présence d'une dizaine de Chefs d'Etat. A l'issue des travaux sanctionnés par un communiqué final, la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Uemoa a levé les sanctions institutionnelles contre le Mali qui avait été suspendu des organes

et institutions de l'organisation monétaire sous régionale le 9 janvier 2022. Rappelons que l'examen des processus du retour à l'ordre constitutionnel normal au Mali après l'annonce du retrait de la Minusma du pays, au Burkina Faso en proie au terrorisme djihadiste et en Guinée ainsi que l'élection d'un nouveau Président ont été au menu des discussions des dirigeants de l'organisation communautaire régionale. Umaro Sissoco Embalo, Président sortant de l'organisation

et non candidat à sa réélection, a invité ses pairs à « plus de solidarité et d'unité » dans l'espace communautaire. Avant le Sommet ordinaire de la Cedeao, le Président du Niger, Mohamed Bazoum, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (Uemoa), a dirigé la Session extraordinaire de l'organisation la veille. C'était le samedi 8 juillet 2023.

D. MANE



CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

# La Guinée passe de pays à faible revenu à celui à revenu intermédiaire

*La Banque Mondiale a rendu public, le samedi 1er juillet 2023, son traditionnel classement annuel des pays par revenu par habitant. La Guinée change de statut, passant ainsi de pays à faible revenu à pays à revenu intermédiaire. Elle est, avec la Zambie, les deux pays africains qui changent de statut de revenu dans ce nouveau classement.*

Les efforts engagés par le Cnrd malgré une situation économique mondiale marquée par les effets de la Covid-19 et la guerre russo-ukrainienne, commencent à donner des résultats satisfaisants. L'économie guinéenne s'est révélée résiliente au cours de l'année dernière et la croissance s'est établie à 5,5% en 2022 alors que la prévision était de 5,1%. Un bond certes favorisé par la contribution de toutes les branches d'activités, mais surtout les activités minières, indique un communiqué du Service de communication et des Relations publiques du Ministère de l'Economie et des Finances (Mef) publié par [Africaguinee.com](https://www.africaguinee.com) le lundi 3 juillet 2023. En effet, selon le communiqué, « *cette figure enviable de pays à économie résiliente qu'affiche ainsi la Guinée, est aussi le fruit d'une gouvernance qui cadre parfaitement avec le Plan de relance économique (Pre) porté par le Ministère de l'Economie et des Finances qui a mis un accent particulier sur la diversification de l'économie (investissements dans les chantiers des travaux d'infrastructures, mécanisation du secteur agricole, amélioration du secteur non financier)* ».

Conséquence : des résultats palpables sont notés donnant un nouveau visage à la situation économique du pays. Entre autres, une hausse du revenu par tête d'habitant de 950 dollars américains en 2020 à 1.180 dollars américains en 2022 ; le solde de la balance commerciale arrivé à être excédentaire de 517,7 millions de dollars US soit 2,4% du Produit intérieur brut (Pib) et le taux de change stabilisé grâce à une politique monétaire accommodante de la BCRG. Il s'y ajoute, note le document, la rigueur et la bonne gestion impulsées par la politique de refondation prônée par les



autorités du pays, permettant la réduction et la stabilisation de son taux d'inflation à 8,6% malgré le contexte d'inflation mondiale.

D'après le ministère de l'Economie et des Finances, le fait que la Guinée quitte d'un statut de pays à faible revenu pour celui d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, « *est l'illustration la plus éloquente de la bonne trajectoire sur laquelle le pays se trouve en matière de gouvernance, de croissance et de réduction*

*de la pauvreté* », précisant que l'intégration du méga projet du Simandou augure d'autres bonnes nouvelles pour l'économie du pays. Il s'agira, sous le leadership du Président de la République, de poursuivre la réduction des disparités et la distribution égalitaire des revenus au nom du Rassemblement.

**Source : Service de communication et des Relations Publiques du MEF publié par [Africaguinee.com](https://www.africaguinee.com)**



## **> PARTENAIRE DE CEUX QUI OSENT RÉUSSIR**

Pionnier du leasing au Sénégal, Locafrique intervient pour aider les entreprises à renforcer leurs actifs, développer leur potentiel et s'outiller pour répondre à de nouvelles opportunités d'affaires. Elle s'est engagée à démocratiser l'accès au financement à travers des conditions souples et des mécanismes novateurs pour donner à ses clients la possibilité de réaliser leurs ambitions. Le slogan de l'institution à ce sujet est assez éloquent : « Vous avez de l'ambition, nous vous donnons des ailes ».

L'action de Locafrique s'étend plus précisément sur des secteurs à fort potentiel (Btp, énergies, transports, télécoms, etc.). Elle met en place des financements adaptés en fonction de la nature des activités de sa clientèle. L'institution financière propose un panel de solutions de financement comme le crédit-bail, le lease-back ou encore le crédit classique. Elle entrevoit l'avenir comme un champ des possibles, grâce notamment à sa vision prospective et à l'engagement sans faille de ses collaborateurs qui se sont inscrits dans une dynamique de performance et un culte de l'excellence opérationnelle.

Depuis près de 45 ans Locafrique participe à la naissance de projets, à la consolidation d'activités et à l'expansion d'entreprises qui rayonnent aujourd'hui bien au-delà des frontières sénégalaises.